

986-8318

TELE-CABLE

Videotron
LTEE

GATINEAU PLAZA

LOCAL 4

GATINEAU, QUE.

Bulletin

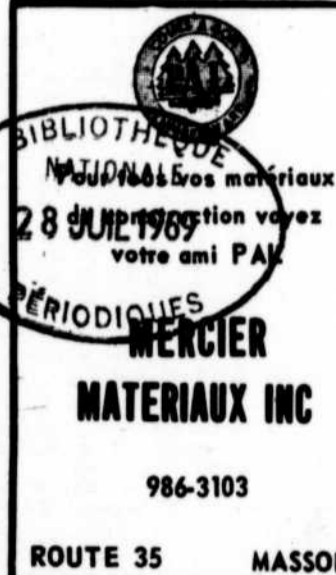
BUCKINGHAM

"Consacre ta vie à la vérité"

Vol. 12 NO. 1

Buckingham, Qué. JEUDI, 24 JUILLET 1969

Copie: 10¢



Le Bulletin de Buckingham entre dans sa 12e année

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que Le Bulletin de Buckingham célèbre aujourd'hui son 12e anniversaire de fondation.

En effet, c'est le 24 juillet 1958 que paraissait le premier numéro du Bulletin de Buckingham. Onze années se sont écoulées depuis.

Que de chemins parcourus, combien d'obstacles surmontés, combien de travail accompli durant ces onze ans? Et nous pourrions ajouter: Quel progrès réalisé dans la présentation du journal à nos lecteurs.

Tout ça grâce à vous chers lecteurs et annonceurs qui nous avez toujours accordé si généreusement votre appui. Qui vous avez compris l'importance d'un hebdomadaire pour Buckingham et la région, et vous savez les nombreux services que Le Bulletin de Buckingham vous a rendus, vous les marchands, vous les hommes publics, vous les membres du clergé, vous les associations religieuses, sociales et sportives, vous les citoyens de Buckingham et la région. C'est pourquoi nous disons aujourd'hui que Le Bulletin de Buckingham a progressé, tout en vous permettant à vous tous de progresser également. C'est donc avec optimisme que nous entrons dans notre 12e anniversaire d'existence.

Eh oui, nous avons confiance que la population continuera à nous appuyer, parce que nous du Bulletin de Buckingham, nous continuerons à vous servir encore davantage au cours de la nouvelle année qui commence pour nous. Non seulement, nous le ferons par la voix du journal, mais également par notre service d'imprimerie commerciale qui rend de précieux services à tous nos hommes d'affaires et associations diverses.

En ce 12e anniversaire, la direction et le personnel du Bulletin de Buckingham désirent vous exprimer des remerciements sincères pour votre encouragement.

Si ce fut un plaisir pour vous chers lecteurs de nous lire chaque semaine, dites-vous bien que ce fut un plaisir égal pour nous de vous servir.

Voguons maintenant tous ensemble vers l'avenir. Travaillons tous ensemble au mieux être de tous nos concitoyens. Faisons triompher la justice en tout et partout et rappelons-nous que là où il y a de l'amour il ne peut y avoir d'injustice.

Comme le dit si bien la chanson de Raymond Lévesque: "Quand les hommes vivront d'amour... il n'y aura plus de misère... ni de guerre..."

A titre de rédacteur, au nom de la direction et de toute l'équipe du Bulletin, merci à tous nos lecteurs, merci à nos annonceurs, merci à nos représentants dans chaque municipalité.

Personnellement je vous remercie tous et chacun de votre support et j'espère que l'année qui commence sera fructueuse pour nous tous. Daigne la Divine Providence nous conserver la santé et la force de continuer notre travail.

Roméo Chartrand.

Mise au point du bureau médical de l'hôpital

A la suite de l'article publié la semaine dernière dans Le Bulletin de Buckingham, concernant la mort de M. Adrien Pitre, le bureau médical de l'hôpital par la voix du Dr. Turgeon, nous a communiqué les explications suivantes:

Tout d'abord, selon le Dr. Turgeon, quand Mme Pitre a téléphoné à l'hôpital pour un médecin, elle a dit au médecin de garde qui était le Dr. Ménard de Montebello, que son mari était mort et qu'elle voulait un médecin.

Le Dr. Ménard lui a répondu qu'il ferait son possible pour lui trouver un médecin, lui-même ne pouvant quitter l'hôpital. Selon le Dr. Turgeon, le Dr. Ménard a trouvé un médecin et il a tenté à maintes reprises de rappeler Mme Pitre, mais la ligne téléphonique était toujours occupée. Cette déclaration du Dr. Turgeon a été confirmée mardi après-midi par le Dr. Ménard.

De plus le Dr. Ménard nous a certifié qu'il y avait au moins deux médecins de Buckingham de disponible le soir du

décès de M. Pitre. Quant au médecin de garde à l'hôpital, le Dr. Turgeon nous a déclaré qu'il ne pouvait quitter l'hôpital lorsqu'il est de garde. Bien plus le médecin de garde doit coucher à l'hôpital.

Au sujet du service d'urgence à l'hôpital St-Michel de Buckingham, nos lecteurs pourront lire en première page de notre journal de cette semaine, un communiqué émis par le bureau médical de l'hôpital.

Au sujet de l'article de la semaine dernière nous regrettons qu'il ait pu être interprété comme une nouvelle à sensation. Nous avons tout simplement agité dans ce cas comme nous le faisons dans tous les cas, à savoir que tous nos lecteurs ont le droit d'exprimer leur opinion dans le journal. C'est ainsi que cette semaine, nous faisons voir l'envers de la médaille en publiant le point de vue du bureau médical de l'hôpital.

Le Bulletin de Buckingham est un hebdomadaire dévoué aux meilleurs intérêts de

Buckingham et la région. Il ne recherche pas le sensationnel mais bien plutôt le bien commun de ceux qu'il dessert. Il peut arriver parfois que dans nos écrits certaines personnes se sentent visées, mais jamais nous l'avons fait dans le but de détruire des réputations. Nous avons toujours tenté de faire la différence entre la vie privée et la vie publique de nos concitoyens.

Dans notre article de la semaine dernière si certaines personnes ont pu penser que nous avons tenté, un tant soit peu, de blâmer le Dr. Ménard qui était de garde, nous tenons à dire que ce n'est pas le cas. Nous sommes entièrement d'accord avec la politique du bureau médical, à savoir que le médecin de garde à l'hôpital ne doit pas quitter l'hôpital, et je pense que tous nos lecteurs comprennent l'importance d'une telle politique.

Nous espérons que ces mises au point du bureau médical et de votre rédacteur auront servi à rétablir les faits de part et d'autres, et nous considérons close l'affaire de M. Pitre.

Lettre de la Régie des Eaux au sujet des eaux de la Rivière du Lièvre

Le 4 juin dernier la ville de Buckingham adressait une lettre à la Régie des Eaux du Québec au sujet des eaux de la rivière du Lièvre. Dans cette lettre la ville demandait à la Régie de déterminer les causes de pollution en plus de vérifier si l'eau utilisée pour la consommation était de bonne qualité. Or le 7 juillet la ville recevait la réponse suivante à sa lettre du 4 juin 1969:

M. Gaston Renaud, greffier
Hôtel de Ville
Ville de Buckingham
Comté de Papineau

Monsieur,

Je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt à votre lettre du 4 juin 1969 concernant la qualité des eaux de la rivière du Lièvre, eau que vous distribuez à vos contribuables sans qu'elle soit filtrée préalablement.

Etant donné qu'une partie du bassin de drainage de cette rivière est habitée et partant en partie déboisée, il s'ensuit donc que la turbidité de l'eau augmente à la suite de précipitation intenses.

Même si les eaux usées, qui sont déversées, étaient traitées à l'aide d'appareils adéquats, on ne pourrait permettre d'utiliser l'eau dans la rivière en question avant qu'elle soit traitée pour fins de consommation.

Pour votre information, je dois vous dire qu'il est de l'intention de la Régie de procéder d'ici quelques années aux relevés de cette rivière afin d'en connaître autant que possible les causes actuelles de la pollution et partant recommander les remèdes qui s'imposeront.

Nonobstant ces considérations, il me fait plaisir de vous informer que, dès qu'il sera possible, un ingénieur du service technique de la Régie des Eaux se rendra dans votre localité afin de se rendre compte de l'importance des causes de la pollution et partant, faire les recommandations qui s'imposent.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Léopold Fontaine, ing.,
Vice-président.

A la lecture de cette lettre, un paragraphe nous a frappé plus particulièrement. C'est celui où la Régie déclare qu'elle a l'intention d'ici quelques années de procéder aux relevés de la rivière du Lièvre, afin d'en connaître autant que possible, les causes actuelles de la pollution et autant recommander les remèdes qui s'imposeront.

Or, étant donné que le projet d'une usine de filtration est revenu sur le tapis au cours des dernières semaines, nous nous demandons s'il y a vraiment urgence d'aller de l'avant avec ce projet quand la Régie elle-même déclare vouloir étudier les eaux de la rivière du Lièvre d'ici "QUELQUES ANNEES"?

Nous répétons ce que nous avons écrit déjà: Avant de parler de filtration, parlons de pollution. Et si la Régie ne voit pas l'urgence de procéder immédiatement pour enrayer la pollution, pourquoi les contribuables paieraient-ils près d'un million de dollars pour une usine de filtration.

Il sera intéressant de connaître la réaction des autorités municipales de Buckingham et Masson à cette lettre de la Régie des Eaux.

Inauguration d'un service d'urgence de 24 heures à l'hôpital de Buckingham

Depuis le 1er juillet de cette année, des changements ont été effectués dans le service de garde de l'Hôpital de Buckingham. Voici en résumé quels sont ces changements:

1. - Un médecin est disponible continuellement à la salle d'Urgence de l'hôpital vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Si donc un patient se rend à la salle d'Urgence de l'hôpital, il est certain d'y trouver un médecin sur les lieux mêmes.
2. - Le médecin ne peut cependant sortir de l'hôpital pour faire des visites à domicile. Il doit demeurer dans l'hôpital de façon à être DIMPONIBLE IMMEDIATEMENT pour une urgence.
3. - Les services de ce médecin ne sont pas gratuits. Le patient qui consulte à la salle d'Urgence doit donc payer les honoraires du médecin suivant les soins qu'il reçoit et ce pour tous les cas. Le gouvernement ne paye jamais les médecins pour ces services, sauf si le patient possède une carte du service d'Assistance médicale.
4. - Cependant, s'il s'agit d'un accident, les services de l'hôpital lui-même sont gratuits, mais encore une fois pas les services du médecin.
5. - Le gouvernement ne permet pas la consultation directe à la salle d'Urgence pour des cas qui ne sont pas des accidents. Par conséquent, si un malade consulte pour une maladie qui n'est pas un accident, il devra payer en plus des services du médecin, un compte qui lui sera soumis, par l'hôpital et qui peut varier entre \$3.00 et \$5.00.
6. - A cause de la nouvelle organisation, les malades qui se présentent à la salle d'Urgence devront accepter d'être vus tout d'abord par le médecin en charge à ce moment-là et de recevoir de lui les premiers soins si nécessaire. Ils pourront ensuite recevoir leurs traitements subséquents de leur médecin de famille s'ils le désirent à son bureau.
7. - Cette réorganisation du service d'Urgence a été faite dans le but de donner un meilleur service aux malades de Buckingham et de toute la région. Les médecins qui en font partie espèrent ainsi pouvoir répondre mieux aux besoins de toute la population.

La lecture et les loisirs des adultes

L'homme multiplié

par Georges Cartier
Division de la Presse, Unesco.

Le problème de la lecture et des loisirs des adultes s'intègre directement dans le vaste champ d'action que représente, aujourd'hui, l'éducation des adultes, domaine dans lequel les bibliothèques ont à jouer un rôle défini. Car toute lecture, soit elle de pur agrément, demeure toujours, et incontestablement, un apport dans l'éducation générale du lecteur.

De nos jours, l'éducation des adultes a pris une importance de tout premier plan. Cette préoccupation, particulière vive dans les pays riches, une organisation comme celle des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) tente de la porter, par tous les moyens possibles, jusque dans les pays économiquement sous-développés.

On a l'habitude de diviser la lecture en deux catégories, selon les fins les plus courantes qu'on lui prête: la première pourrait être dite "en fonction d'études spécifiques"; Plus simplement, ces divisions signifient en somme: lecture sérieuse ou... pas sérieuse. Il est évident que c'est là une distinction bien arbitraire. La lecture d'un roman, habituellement classée comme non sérieuse, devient le sujet d'étude du professeur de lettres, tout comme, à l'inverse, le récit de l'ethnologue ne fournit au profane qu'une agréable distraction. Il importe surtout - et je dirais seulement - de distinguer entre bons et mauvais livres, car tout livre qui MERITE d'être lu est instrument d'éducation. C'est donc l'immense domaine du livre que doivent considérer les bibliothèques en rapport avec l'éducation des adultes.

Cette éducation par la lecture, les bibliothèques se voient appelées à la donner avec une urgence chaque jour plus pressante. Dans notre monde contemporain, les conditions de travail se sont modifiées et continuent d'évoluer à un rythme accéléré. La semaine de travail de 40 heures, 37,5 et même, pour beaucoup, 32,5 heures, n'est plus un rêve presque utopique, comme au début du siècle, mais bien une réalisation solidement établie. En quelques décades, les heures de loisir se sont multipliées. Et l'automatisation nous laisse prévoir pour demain, sans pour autant cesser d'être réalistes, un nouvel accroissement du temps libre accordé au travailleur. Même à l'heure actuelle, la diminution des heures de travail est à ce point avancée que se pose le problème de l'organisation des loisirs chez l'adulte. Les longues soirées vides, passées à attendre le moment de se mettre au lit ou à gober sur un écran de télévision les mouches lumineuses de quelque music-hall, devraient être la somme de moments privilégiés. Instants inestimables pour l'adulte, avide de découvrir et connaître l'univers, ce lui du passé, du présent et de l'avenir, ce lui de l'homme qu'il est. Et la lecture demeure encore le meilleur moyen qui puisse être mis à sa disposition. Par suite, quel que soit le fonction essentielle, éminente, doivent remplir les bibliothèques.

"Etant donné que même dans les collectivités les plus favorisées, c'est seulement une faible minorité qui utilise les facilités offertes par les bibliothèques (...), les bibliothécaires doivent conclure que s'ils veulent contribuer davantage à apporter plus de bonheur aux individus et à améliorer la société, ils doivent aller au-delà de leur rôle de fournisseur de matériaux et jouer le rôle plus actif d'éducateurs d'adultes." (1) Il leur revient de prendre tous les moyens possibles pour stimuler et orienter le désir de connaître chez l'adulte. Toutefois, le premier principe de leur action devrait être une mise en garde contre l'élaboration d'un programme qui ne serait pas parfaitement adapté à la collectivité desservie. Il ne s'agit pas, par exemple, d'établir une collection de livres abstraite, si parfaitement équilibrée soit-elle aux yeux du bibliothécaire, mais bien d'offrir au groupe susceptible de fréquenter la bibliothèque un ensemble qui réponde vraiment à ses besoins, les plus divers. Un deuxième principe impose aux bibliothèques, dans le cas des adultes, d'accorder à cette catégorie de lecteurs la liberté de choix. Cette attitude positive vaut d'être rappelée pour avoir été trop souvent oubliée ou mal comprise dans le passé; c'est sur de tels principes que devra s'appuyer le choix des livres. Comme l'a écrit Marion E. Hawes, chargée de la coordination de l'action en faveur des adultes, à la Enoch Pratt Free Library de Baltimore: "Nul ouvrage ne devra être exclu en raison de la race ou de la nationalité... de son auteur." Il ne faut jamais oublier qu'il s'agit des lectures d'un adulte et que, dans ce dernier mot, est précisément impliquée la notion de choix. Dans l'éducation des adultes par la lecture, les contacts directs, individuels, sont le premier moyen dont dispose le bibliothécaire. Moyen dont il devra user avec beaucoup de discernement, d'honnêteté et de largeur de vues, s'imposant toujours, parmi les livres qu'il recommande, de présenter les divers points de vue.

Mais les bibliothécaires ne sauraient se limiter à cette action individuelle, aux conséquences bien minimes, que restreint encore le petit nombre d'adultes qui fréquentent les bibliothèques. Il importe avant tout d'amener l'adulte à se ser-

vir de la bibliothèque. Et là, le bibliothécaire possède d'innombrables moyens, qui se révèlent, en définition, ceux mêmes du publicitaire. On établira des listes de lecture par sujets, suivant l'actualité ou l'intérêt particulier de tel ou tel groupe; on organisera des expositions, formera des groupes de discussion ou cercles de lecture, et, au moment opportun, on n'hésitera pas à utiliser les puissants moyens de la presse, de la radio et de la télévision. Il est urgent que l'action des bibliothécaires éclate hors des murs de leurs locaux, réputés pour siérez. Les listes de lecture doivent être distribuées à l'extérieur, publiées dans des revues spécialisées; les expositions offertes au public dans les locaux qu'il fréquente habituellement.

On a déjà compris sans doute, qu'il est surtout essentiel pour la bibliothèque de collaborer avec d'autres organismes: syndicats, associations, clubs divers, etc. Seule une telle collaboration offre une garantie sérieuse de réussite. Il s'agit en somme de transformer en action multiple l'ancien rôle passif qu'ont joué les bibliothèques. De simples dépôts de livres, de lieux de "conservation sacrée" qu'elles étaient, elles doivent devenir noyau dynamique, qui rayonne sur toute une collectivité. Au lieu d'attendre le lecteur, le bibliothécaire ira lui-même à sa rencontre. Rares sont les adultes - il faut bien l'avouer - qui consacreront une partie de leurs loisirs à la lecture, si on ne leur apprend d'abord la joie de la lecture si on ne va pas soi-même à eux. C'est le métier de "vendeurs du livre" que doivent pratiquer les bibliothécaires, tout spécialement face aux adultes. Peu de choses sont aussi dignes d'être "vendues": Accomplissant cette tâche, les bibliothèques exerceront une action indispensable, qui aura des conséquences innombrables, tant sur le plan individuel que sur le plan international.

Déjà nos bibliothécaires sont conscients de ce rôle d'éducateurs d'adultes qui leur est dévolu. La Bibliothèque de la Ville de Montréal, pour ne citer qu'un exemple, possède déjà 8 succursales pour adultes, dont chacune contient en moyenne, de 10 à 15,000 volumes. Mais si ces chiffres doivent doubler, triples même, et s'étendre à toute la province de Québec, les bibliothécaires doivent surtout s'engager profondément, comprendre qu'en ce qui concerne la lecture et les loisirs des adultes, ils sont les tout premiers responsables de la réussite ou de l'échec que révélera le bilan de demain.

L'avenir de cette oeuvre, au Canada français, est plus que prometteur. Et la création récente d'une Commission provinciale des bibliothèques publiques a renouvelé tous les espoirs. Avec l'aide de cette Commission, il est maintenant permis de croire que les souhaits timides du passé seront bientôt des vastes réalités, solidement établies.

L'HOMME MULTIPLIE, est le titre d'une nouvelle et spectaculaire production de l'Office national du film, production qui a donné son nom au pavillon dans lequel elle sera montrée, à Terre des Hommes, à partir du 17 juillet prochain.

Film universel, L'HOMME MULTIPLIE a pour thème l'être humain dans le temps et l'espace, l'Homme dans les diverses manifestations de sa vie, les hommes et l'abolition des barrières qui les séparent. Conçu et tourné pendant l'Expo 67, alors que Montréal était le point de convergence de toutes les races, de toutes les cultures, ce court métrage est par son contenu et sa technique, une production d'une qualité exceptionnelle.

C'est en effet la première fois qu'une équipe française de l'ONF réalise un film à images multiples, en 35 ou 70 mm, avec son stéréophonique.

L'HOMME MULTIPLIE, une réalisation de Georges Dufaux et Claude Godbout, est une oeuvre qui nous amène à travers le monde des hommes, un film dont nous sommes tous le centre. Ses titres sont en sept langues, son langage universel. L'HOMME MULTIPLIE a, par ses images multiples et l'environnement prodigieux que crée le son stéréophonique, une force d'impact qui suscite la prise de conscience d'un idéal à atteindre: la fraternité des hommes.

Après sa présentation en première mondiale le jeudi 17 de juillet, à Terre des Hommes, où il pourra être vu tout l'été, L'HOMME MULTIPLIE sera ensuite distribué dans les salles de cinéma.

La parole au lecteur

Ce que j'aimerais dire au notaire

P.-E. Tremblay de La Malbaie.

Dans une lettre habilement composée, Me Tremblay met en doute la compétence de René Lévesque, fait une critique destructive de l'entreprise d'état via l'Hydro-Québec puis se lance à fond de train contre le Parti québécois, la souveraineté politique et le général De Gaulle.

Je m'en tiendrai au cas de l'Hydro-Québec pour des raisons évidentes d'espace.

Me Tremblay se plaint de ce que ses comptes d'électricité ont monté depuis la nationalisation de 1962. Il faudrait voir si depuis cette date sa consommation d'électricité n'a pas augmenté, si cette famille se chauffe à l'électricité, si le chiffre avancé par ce notaire inclut le compte d'électricité, de son étude professionnelle et si depuis 1962 il n'a pas ajouté de nouveaux appareils ou des nouvelles commodités ou encore de nouveaux consommateurs (des petits Tremblay) qui dépendent de l'électricité. Cette mise au point faite, il faut admettre que les comptes d'électricité ont monté depuis 62. Cependant, est-ce que les honoraires professionnels des notaires n'ont pas connu une légère hausse depuis la même date? Je me souviens d'un parent qui payait \$90,00 son contrat pour l'achat d'une maison en 1960. Or, en 1968 il m'en coûta \$180,00 pour le même service, soit le double. En somme, les coûts ne cessent d'augmenter et ce dans tous les secteurs de l'activité économique. Attribuer à la nationalisation l'augmentation du coût de la vie c'est faire un raisonnement assez simpliste.

L'Hydro économise 50 millions de taxe par année - chiffre basé sur l'année 1962 - et, elle en fait des merveilles contrairement aux affirmations du notaire. Je me contenterai de citer le cas de mon frère, technicien professionnel en dessin électrique, qui travaillait à la Gatineau Power avant la nationalisation. Il gagnait \$2,400, par année après quatre ans d'expérience et déjà ses patrons anglophones lui faisaient signe de partir. La compagnie voulait recommencer à embaucher un jeune premier commandant un salaire de \$1,900,00 par année. Il dut se trouver un autre emploi. On pourra mettre en doute sa compétence, tout ce que je puis dire, c'est qu'il desina seul, avant son départ, la ligne d'électricité Lachute-St-Jérôme et ses sous-stations. Cela pour \$2,400,00 par année, en anglais exclusivement, pour une compagnie privée.

Aujourd'hui, les jeunes premiers qui ont fait leurs études à l'institut de technologie gagnent \$5,000,00 et plus par année à l'Hydro, travaillent dans leur langue et ont la sécurité d'emploi. Faisons la multiplication par le nombre d'employés de l'Hydro - et voilà le miracle. Mais ce serait peut-être trop exiger de Me Tremblay que de lui demander de se réjouir des augmentations de salaire des ouvriers, des hommes de métier et des simples techniciens.

L'électrification des régions rurales a contribué à l'augmentation de nos comptes d'électricité dans les villes et les villages. N'était-ce pas l'occasion de partager de manière

équitable et en peuple civilisé, la seule richesse nationale qu'il nous restait?

Et puis, Me Tremblay a sûrement lu dans les journaux le nom de Manicouagan. Lorsque la série de barrages et de centrales électriques de cet endroit fonctionnera à plein rendement notre production annuelle d'électricité atteindra environ 65 milliards de kilowatts-heure, soit le double de 1962. L'Hydro sera la deuxième productrice d'énergie électrique au monde. Tout cela, nous le devons un peu à René Lévesque et à nos compétences.

Les fanatiques de l'entreprise privée et les tenants de l'entreprise d'état ont tort de s'en gâcher. Il y a place, au Québec, pour tous les types d'entreprises: privée, mixte et d'état. Au lieu de perdre notre temps à nous combattre les uns les autres, essayons donc de travailler en commun au développement de notre patrie, le Québec.

Des membres du Parti Québécois,

Pierre Ouellette, sur les rives de l'Hydro.

Louis Prud'homme, bibliothécaire.

Déplacements

M. et Mme Donat Boisvenu de Buckingham sont de retour d'un agréable séjour passé au club du Lac Bouchette.



C.P. 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

"CONSACRE TA VIE À LA VÉRITÉ"

JOURNAL DÉVOUÉ
AUX INTÉRÊTS DE:

Masson, Buckingham, Thurso,
Angers, Perkins, Notre-Dame
de la Salette, Glen-Almond,
Val-des-Bois, Notre-Dame du
Laus et Poltimore.

Hébdomadaire du comté de Papineau
publié et imprimé à Buckingham

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

ABONNEMENT:

CANADA: 1 AN..... \$3.00
HORS DU CANADA: 1 AN.. \$4.00
LE NUMERO..... 10c

**COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE
ENREGISTREMENT NO. 0795**

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi soir dernier avait lieu une assemblée régulière du conseil de ville de Buckingham sous la présidence du maire Roger Daoust. Les échevins Lemieux, Thibault et Champagne étaient également présents, soit juste le nombre requis pour avoir quorum.

Le conseil de Buckingham a pris connaissance d'une lettre de la ville de Masson au sujet de la formation de deux comités qui seront chargés d'étudier le fusionnement des deux municipalités en ce qui concerne le service de la police et le projet d'une usine de filtration. Les échevins Robert Thibodeau, Alton Carson et Fernand Laflamme feront partie du comité de police, tandis que les échevins Fernand Laflamme, Robert Thibodeau et Victor Laviolette feront partie du comité de la police.

Le conseil ayant demandé un avis légal à son conseiller juridique, à une assemblée antérieure, au sujet du couvre-feu à Buckingham, Me Charron a répondu que selon la loi des Cités et Villes, cette question n'est pas de juridiction municipale, et en conséquence la municipalité ne peut régler ment en ce sens.

Mme Rollande Tremblay a demandé au conseil le privilège de faire geler l'évaluation de sa propriété pour les cinq prochaines années. Sa demande sera soumise à M. Croisetière avant que le conseil approuve cette demande.

M. Henri Bourassa, assistant contrôleur des achats pour la ville de Buckingham a deman-

dé une augmentation de salaire. L'échevin Thibault a proposé que le salaire de M. Bourassa soit révisé lorsqu'il y aura un an qu'il aura occupé ce nouveau poste.

L'échevin Champagne a proposé que la ville prenne une demi page d'annonce dans le programme du prochain Gala Sportif, au coût de \$50,00.

Le conseil a reçu une vingtaine d'applications pour un emploi vacant dans le bureau. Le conseil a décidé d'étudier ces applications en comité avant de prendre une décision.

L'échevin Thibault a proposé que la ville accepte la soumission de Town and Country Cleaners pour le nettoyage de toutes les draperies à l'hôtel de ville, au prix de \$200.

Me Charron a informé le conseil que Me Roy Fournier de Hull suggère à la ville de continuer l'appel en ce qui concerne le jugement rendu par le juge Frenette dans la cause de la compagnie James Maclaren vs la ville de Buckingham, au sujet de l'évaluation de cette compagnie. On sait qu'en première instance, la Cour a donné gain de cause à la compagnie Maclaren.

Dans une lettre adressée au conseil, Me Charron suggère à la ville de nier toute responsabilité dans la réclamation de M. Gilles Fairfield. Cependant le conseil n'a pris aucune décision finale à cette assemblée.

En ce qui concerne les plaintes de MM. Raymond Trem-

blay et W. G. Whiting, au sujet du coût de l'amélioration locale exigé par la ville, Me Charron déclare que le conseil ne peut rien faire, à moins d'amender le présent règlement par un autre règlement. Le conseil a décidé d'étudier cette question en comité.

L'échevin Thibault a proposé que le plan de subdivision de M. André Prévost soit accepté.

L'échevin Thibault a proposé que le plan de subdivision de M. Hugh Lemieux soit accepté.

L'échevin Thibault a proposé que le comité de police composé des échevins Mongeon, Cameron et Champagne soit autorisé à négocier avec Masson au sujet du fusionnement possible des deux corps policiers.

Il fut proposé qu'à l'avenir le prix de location des salles à l'hôtel de ville soit exigé au moment de la location.

L'échevin Lemieux a proposé qu'un montant de \$100, soit octroyé pour défrayer le coût d'une réception civique offerte à l'équipe de baseball Olympique du Québec.

L'échevin Thibault a proposé que deux membres du conseil soient autorisés à assister au congrès de l'Union des Municipalités du 23 au 26 septembre. Le maire Roger Daoust a demandé de déléguer un seul représentant, lui-même ayant décidé d'appliquer le montant qui lui aurait été voté, pour défrayer le coût de la réception civique offerte à l'équipe du Québec.

Le maire a proclamé le lundi 4 août, congé civique dans la ville de Buckingham.

Degrèvements d'impôt aux commissaires d'écoles

Par décret ministériel, approuvé à la recommandation du ministre du Revenu, M. Raymond Johnston, le conseil exécutif a décidé d'accorder un dégrèvement d'impôt aux commissaires d'écoles du Québec.

Aux termes de cette décision les commissaires auront dorénavant droit de déduire de leur revenu imposable un tiers de l'allocation qu'ils recevront à titre de frais de représentation, dans l'exercice de leurs fonctions.

L'arrêté ministériel voté à cette fin stipule que les commissaires d'écoles sont des membres élus au suffrage public au même titre que les officiers municipaux mais que jusqu'ici, ils n'ont pu bénéficier des avantages que la Loi de l'impôt du Québec accorde à ces derniers.

Le règlement ministériel qui accorde maintenant ce dégrèvement aux commissaires d'écoles s'appliquera à l'année d'imposition 1964 et aux années d'imposition subséquentes.



Jeaneau Prudent dit: "Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul."

ED. CHARTRAND SERVICE

Vente, installation et réparation de système de chauffage

et installations de laveuses et sèche-linge

Angers Qué

Tél.: 986-3978

Cartes professionnelles

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

M. MAURICE BEAULNE C. G. A. C. A.

COMPTABLE AGREE

986-2393

118 rue Church, Buckingham

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. - Laurent Bertrand, C.A. COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

Buckingham

986-3394

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

DIMANCHE 27

- 8, 15 Mme Jos Carrière, par son époux
- 10, 00 Donat Bastien, par sa fille Pierrette
- 11, 00 Thomas Gauthier, par la succession
- 12, 00 M. Alphonse St-Pierre, par son épouse

LUNDI 28

- 7, 00 Mme Janvier Hamelin, par la succession
- 7, 30 Rémi Lefebvre, par son épouse et ses enfants

MARDI 29

- 7, 00 Mme Albert Fairfield, par la Fraternité des Trav. de Thurso, local 894
- 7, 30 pour leurs grands-parents défunts, par M. et Mme Guy Bisson

MERCREDI 30

- 7, 00 parents défunts, par M. et Mme A.J. Boucher
- 7, 30 Euclide Tremblay, par M. et Mme Ernest Charette

JEUDI 31

- 7, 00 Léon Beaulne, par M. et Mme Albert Beaulne et Jacques
- 7, 30 Roméo Lorrain, par M. et Mme Roch Paquette

VENDREDI (1) août

- 7, 00 Alfred Tremblay, par son épouse
- 7, 30 Michel Charette et parents défunts, par M. et Mme Antonio Charette
- 7, 30 p.m. - Léo Larocque, par la famille René Beaulne

SAMEDI 2

- 7, 00 M. et Mme Jos. Cameron, par Mlle Alice et M. Louis Cameron
- 10, 00 mariage: Jean-Guy Leduc et Michelle Lemieux
- 4, 00 mariage: Marc-André Larose et Diane Laurin

PUBLICATIONS:

- Ronald Brunet et Francine Laflamme (1)
- Jean Tremblay et Marquise Laframboise (1)
- André Boisclair (Rochon) et Madeline Raby (2)
- Laurent Cusson et Michèle Daoust (2)
- Maurice Patry et Angèle Lavergne (2)
- André Durocher et Lynda Fredrick (2)
- Jean-Guy Leduc et Michelle Lemieux (3)
- Raymond Girouard et Barbara Cuck (3)
- Aimé Périard et Cécile Beaudoin (3)

Cet horaire de messes est une gracieuseté de votre agent local



ROBERT LAROCHE

BUCKINGHAM

986-5536



HONORE CADIEUX

SALONS FUNERAIRES
AMBULANCE

322 PRINCIPALE
BUCKINGHAM, QUE.

LORENZO CADIEUX
GERANT - MANAGER

986-3834

PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations

Estimation gratuite

G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS

340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300



Tél.: Bureau: 986-2701

Rés.: 986-2216

Me. Denis Montreuil

AVOCAT

164 est, MacLaren

Buckingham, Qué.

GARAGE BOIVIN

Mécanique générale

ST-SIXTE

par mécanicien licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

PALACE 21

4 PORTES - SEDAN

115 H. P.

SERVICE: Tel.: 983-2261

LA PAROLE AU LECTEUR

Pont en "retard" sur la route no. 8 à Pointe-Gatineau

En annonçant il y a quel- que temps la construction d'un pont supplémentaire sur la ri- vière Gatineau à la hauteur de Pointe-Gatineau, le ministè- re des Transports et Communi- cations du Québec répondait à une demande fortement moti- vée datant de 10 ans, donc vi- eille d'une demi-génération.

Certes, il sera agréable pour les automobilistes de pou- voir gagner leur lieu de travail cha- que matin sans avoir à faire la queue au petit pont étroit ac- tuel, seule voie de sortie de Pointe-Gatineau entre Limbour et Masson au Nord des rivières Gatineau et Outaouais -- Mas- son étant dotée de traversiers, le reliant à la rive ontarienne. Mais, il ne faut pas se réjouir trop vite. Voici pourquoi: 1) tout d'abord, la province ne construit pas un "pont entier", enjambant la Gatineau, mais seulement deux travées en a- mont du pont déjà existant; ces travées supplémentaires situées à 50 pieds à l'OUEST du pont actuel, serviront uniquement, au flot de circulation roulant vers HULL, tandis que les deux voies du présent pont ne de- serviront que les automobilis- tes roulant dans la direction op- posée. 2) La raison suivante, et sans doute la plus forte pour- rait bien nous faire, en quel- que sorte, reculer de 10 ans, u- ne fois les aménagements en cours terminés à la fin de 1969. En effet, n'avez-vous pas maintes fois entendu répéter que ce "pont amélioré" sur la riviè- re Gatineau aidera au déblocage systématique de l'économie de la région en question - Pointe-Gatineau, Gatineau, Bucking- ham, Masson, Thurso, etc. --? Nous le croyons aussi. Et tant mieux! ... Mais voilà juste- ment d'où provient la présen- te critique: Attendu que le dé- blocage de l'économie se pro- duira et que du même coup la population de la région aug- mentera sensiblement, il est é- té nécessaire non pas seule- ment de construire une "moi- tié de pont" à Pointe-Gatineau mais aussi d'ériger un pont au complet reliant Gatineau (à la hauteur environ de la rue MAIN) à la rive opposée du côté ontari- en; parce que enfin, pourquoi obliger les milliers de travail- leurs empruntant la route No. 8 en direction ouest à passer par Pointe-Gatineau et Hull pour se rendre à leur lieu de travail? Complètement ridicule... c'est comme s'il fallait passer par Maniwaki pour aller à Montréal.

D'ailleurs, il ne s'écou- lera pas bien des mois avant que les nouvelles traversées du pont de Pointe-Gatineau soient con- gestionnées... A quand le "vrai pont" dont nous avon- tant besoin?

Yvan Roy

Prompt rétablissement

A notre retour de vacances, nous avons appris que M. Jacques Charbonneau de Bucking- ham avait été terrassé par une crise d'angine aigue et hospi- talisé à l'hôpital du Sacré- Coeur de Hull.

Par ailleurs nous apprenions au début de la semaine que M. Charbonneau avait été transfé- ré à l'Hôpital Général d'Otta- wa pour y subir une délicate o- pération chirurgicale.

M. Charbonneau est un em- ployé de la compagnie Elec- tric Reduction et en plus il est représentant de l'Ottawa Citi- zen à Buckingham.

Nous nous joignons à ses cam- pagnes de travail et aux mem- bres de la presse locale pour lui offrir nos meilleurs vœux, pour un prompt rétablissement.

L'égoût de la rue Georges

La question de l'égoût sani- taire de la rue Georges qui a soulevé de nombreuses protes- tations au printemps, ne sem- ble pas vouloir se résoudre au- si facilement qu'on l'aurait voulu. Le 6 juin dernier la vil- le de Buckingham faisait par- venir un plan des travaux à exécuter à la Régie des Eaux pour approbation. Or le 7 juil- let dernier la ville recevait u- ne lettre de la Régie, deman- dant plus de précision au sujet de ce projet. Voici d'ailleurs une copie de la lettre reçue de la Régie des Eaux du Québec:

A la Corporation municipale de la ville de Buckingham, Hôtel de Ville, Ville de Buckingham, Comté de Papineau, P.Q.

A l'attention de, M. Gaston Renaud, greffier

SUJET: Extension au réseau d'é- goût sanitaire sur la rue Geor- ges-Nord.

Messieurs,

La présente fait suite à vo- tre lettre du 6 juin 1969 et à laquelle est attaché un plan se rapportant à une extension au réseau d'égoût sanitaire sur la rue Georges-Nord dans votr

municipalité.

Nous avons le regret de vous informer qu'il nous est impos- sible d'autoriser les travaux en question à partir des seuls do- cuments que vous nous assem- tez. Etant donné l'importance des travaux proposés qui, en plus de la pose de conduites, comprennent l'installation d'u- ne station de pompage d'égoût, nous vous demandons de faire préparer par un ingénieur-con- seil les plans et devis des ins- tallations proposées de même qu'une estimation du coût des travaux.

Sur réception des documents en question la Régie des Eaux se fera un plaisir de considérer l'autorisation des travaux en question.

Nous vous prions d'agréer, messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Après avoir pris connaisan- ce de cette lettre à son assem- blée du lundi soir dernier, le conseil a décidé de convoquer une assemblée du conseil avec les propriétaires concernés afin d'étudier sérieusement cette question.

L'échevin Lemieux a propo- sé cette réunion et il a deman- dé au greffier d'aviser les pro- priétaires concernés de la date et l'heure de cette assemblée.

Décès

M. ALDORIUS A. VINCENT:

Jeudi, le 17 juillet, dans un hôpital d'Ottawa, est décé- dé M. Aldorius-Auguste Vin- cent de Notre-Dame du Laus, à l'âge de 72 ans. Né le 30 no- vembre 1896 à Notre-Dame du Laus, il était le fils de Jacob Vincent et de Anna Roussin, tous deux décédés. Il avait épousé en premières noces, feu Delisca Binette, et en secon- des noces, feu Marie-Anne Guy. Le défunt laisse dans le deuil, 4 fils: Léo et Abbé de Notre-Dame du Laus; Edgar de Vancouver, Denis de Montréal. Quatre filles: Mme William King, Jeanne de North Bay; Mme Gerry Smith, Claire de Ottawa; Mme Gilles Ross, De- nise de Buckingham; Mme Jean-Pierre Viau, Nicole de Châteauguay. Un frère, An- toine Vincent de Notre-Da- me du Laus. Une soeur, M^{me} Ri- e Vincent de St-Jean d'Iberville. La dépouille mortelle fut ex- posée aux salons funéraires Brunet à Notre-Dame du Laus. Les funérailles ont eu lieu lundi le 21 juillet à Notre-Dame du Laus. L'inhumation eut lieu au cime- tière paroissial.

MME DANIEL MCMILLAN:

Mme Daniel McMillan du 200, de la rue Louisa à Bucking- ham est décédée mercredi le 16 juillet à l'âge de 82 ans. Née à Buckingham le 12 mai 1882, elle était la fille de Moïse Pa- yette et de Josephine Racan, tous deux décédés. Elle avait épousé en premières noces, feu Josephat Périas Chénier, et en secondes noces, feu Dan- iel MacMillan. La défunte lais- se dans le deuil, 3 fils: Raoul, et Domina Chénier, Lawrence McMillan, tous de Bucking- ham. Deux filles: Mme Gerald Dunning, Lauria de Toronto; Mme F.J. McDonald, Yvette de Lachine. Une soeur, M^{me} Gordon Smith de Buckingham. La dépouille mortelle fut ex- posée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Bucking- ham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre samedi le 19 juillet à 9,45 pour service en l'Eglise St-Luc à 10 hres. L'in- humation eut lieu au cimetière paroissial.

M. FLORIMONT STREVEZ:

Mercredi le 23 juillet est dé- cédé dans un hôpital local, M. Florimond Strévez du 343 de la rue Bélanger à Buckingham, à l'âge de 70 ans. M. Strévez était un employé retraité de la compagnie ERCO. Il était un membre fondateur de la li- gue des propriétaires de Buck- ingham. Il était marié à Hé- lène Lalonde, décédée. Le dé- funt laisse dans le deuil, cinq fils: Lorenzo et Claude de Buckingham, Hector et Gérald de Pte-Gatineau, Marcel de Toronto. Deux filles: Mme Flo- rient Poitras, Antoinette de Wrightville, Mme Jean-Louis Poitras, Isabelle de Bucking- ham. Trois frères: Octavé et Ernest de Notre-Dame de la Sa- lette, Rhéal de Masson. Le dé- funt laisse également 17 petits- enfants. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires Ho- noré Cadieux, 322 rue Princi- pale à Buckingham, d'où aura lieu le départ du cortège fu- nèbre samedi le 26 juillet à 9,45 pour service en l'Eg- lise St-Grégoire à 10 hres. L'in- humation aura lieu au cime- tière paroissial.

AVIS

Les cinq moteurs principaux de la fusée Saturne V qui doit lancer, en juillet, les astro- nauts américains à la conquê- te de la lune brûlent 3,740 gal- lons de combustible A LA SE- CONDE. C'est, note Sélection du Reader's Digest de juillet, dix fois la consommation du petit avion de Lindbergh pen- dant TOUT son vol transatlan- tique de 1927.

Au lieu de saisir sa victime à la gorge, comme le tigre, le lion, la panthère et le pu- ma, le jaguar préfère s'atta- quer directement à son cerveau en lui enfonçant ses crocs au sommet du crâne, entre les cornes et les oreilles. Sélec- tion du Reader's Digest de juil- let décrit ce grand fauve de l'Amérique centrale et de l'A- mérique du Sud que les Indiens ont surnommé "le félin qui tue d'un bond".

Restaurant

TOTO RITO

Masson

Jim Chung, nouveau prop.

Mets chinois et canadiens

Commandes pour emporter

Ouvert: Dimanche de 11 a.m. à 1 a.m.
Lundi à jeudi de 8 a.m. à 2 a.m.
Vendredi de 8 a.m. à 3 a.m.
Samedi de 11 a.m. à 3 a.m.

Tel.: 986-5211

PAROISSE ST-LUC
BUCKINGHAM, P. Q.
OFFICES DE LA SEMAINE

DIMANCHE 27

10.00 pour M. et Mme J.-E. Tremblay, par Gabriel et Tan-
guy Tremblay

11.00 (Lac Donaldson): Ames du purgatoire, par Mme Béatri-
ce Fyfe

LUNDI 28

7.00 pour Dame Léandre Chalifoux, par M. et Mme Réal
Chalifoux

MERCREDI 30

7.00 pour Jim McGovern, par son épouse et son fils Joseph
(anniv.)

JEUDI 31

7.00 pour Delphis St-Louis, par son épouse (anniv.)

VENDREDI 1er août

PREMIER VENDREDI DU MOIS * SACRÉ - COEUR,

7.00 pour Dame Cécile Clément, par son fils Raoul (21e an)

SAMEDI 2

7.00 basse messe (le soir)

DIMANCHE 3

10.00 pour Robert Beauparlant, par M. et Mme Lionel Mor-
rissette

N'oublions pas nos enveloppes de la dfme.

NOTEZ BIEN: Sur semaine, les messes ont lieu en l'église le
soir à 7 heures.

Le pèlerinage annuel au sanctuaire Our Lady of Knock, Mayo,
aura lieu dimanche le 17 août. Les cérémonies commenceront
le matin par la messe pour se terminer dans la soirée à 8 hres.
Le Révérend Roger Mary Charest S.M.M. donnera l'homélie
aux pèlerins dans l'avant-midi à 4 hres p.m.

PUBLICATIONS:

- Robert Matte et Rita Brownen (2)
- Richard Ouellette et Ginette Desjardins (2)
- Jean-Guy Leduc et Michelle Lemieux (3)
- Robert Saint-Jean et Judy Gardner (3)
- Laurent Cusson et Michèle D'Aoust (2)

BONNES VACANCES... JOYEUSE SEMAINE A TOUS.....

CET HORAIRE DE MESSES EST UNE GRACIEUSE TÊTE DE

PHARMACIE RENAUD

P. Renaud, L. Ph., prop.

TEL. 986-3316

BUCKINGHAM, QUÉ.

Hissé au lever du soleil, le pavillon national doit être amené au crépuscule, sauf dans certaines occasions exceptionnelles, telles que la fête nationale, où on pourra l'exposer de nuit mais à condition de l'éclairer. Voilà, d'après Sélection du Reader's Digest de juillet, l'une des principales règles d'étiquette qui gouvernent l'emploi du drapeau.

Ignorant que la seconde guerre mondiale avait pris fin, une poignée de soldats japonais demeurèrent cachés (certains pendant 16 ans) dans la forêt tropicale de l'île de Guam dans le Pacifique. Sous le titre "Les derniers soldats du Mikado", Sélection du Reader's Digest de juillet raconte l'in- croyable aventure de ces hommes qui avaient fait vœu de ne jamais se rendre.

MAINTENANT

**Epargnes
"BLUE CHIP"
BNE**

**Voyez
comment elles
rapportent**

6 1/2 %

La Banque de Nouvelle-Ecosse

Pourquoi attendre à septembre

A la fin de la saison estivale le téléphone du dentiste ne "déroutait" pas. "Ma fille de 10 ans doit entrer au pensionnat, dans 4 jours; pourriez-vous lui obtenir 5 dents cariées?" Les classes vont commencer dans 10 jours... et vous vous rappelez, Jacques a encore 3 grosses molaires à plomber, à quel moment pourriez-vous le recevoir?"-etc, etc.

Malheureusement un grand nombre d'enfants doivent reprendre les cours ou retourner au pensionnat avec une bouche en mauvais état parce qu'à la toute dernière minute le dentiste n'a pas eu le temps de les recevoir... Il aurait été si facile de prendre des rendez-vous au début des vacances. L'enfant accepte assez bien d'amputer d'une demi-heure une pleine journée de loisirs. Sa collaboration est moins assurée si vous lui demandez de se rendre chez le dentiste à la fin d'une journée de classe, et c'est compréhensible: D'ailleurs la réaction de l'enfant est d'autant meilleur qu'il est plus

tôt dans la journée. Si vous avez la bonne fortune d'aller passer l'été à la campagne, débarrassez-vous donc de ce "petit problème" avant de quitter la ville. Vous en aurez un de moins au retour. Vous ne direz pas non plus tout au long de l'été: "Il faudrait bien que les enfants passent chez le dentiste."

Quant aux autres, il vous reste plus de temps. Mais songez que votre dentiste prendra peut-être lui aussi des vacances... A l'avantage des deux parties, fixez donc dès maintenant un rendez-vous.

La Ligue d'Hygiène dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre "La mère canadienne et son enfant."

Lui écrire à:
Dr. Jphrem Vinet,
Administrateur et secrétaire-trésorier,
426 est, boul. St-Joseph,
Montréal 176, Qué.

Questions au sujet de l'assurance-chômage ?

L'ETUDIANT DOIT-IL VERSER DES COTISATIONS ?

Q. - Je travaille dans une ferme et j'ai versé des cotisations d'assurance-chômage à peu près constamment depuis deux ans. En hiver, pendant ces années-là, j'ai suivi un cours à l'Université de la Saskatchewan, mais je n'ai pu toucher des prestations au cours de ces périodes. Cette année, j'irai encore à l'université. Les choses étant ainsi, suis-je tenu de verser des cotisations à la Caisse d'assurance-chômage ?

R. - Tous les emplois occupés aux termes d'un contrat de service sont assurables, sauf s'il s'agit d'emplois précisément exceptés en vertu de la Loi sur l'assurance-chômage. N'est pas assurable celui qui travaille dans une ferme, occupant un emploi temporaire ou occasionnel, qui gagne moins de \$250, en espèces et qui travaille moins de 25 jours au cours d'une année civile au service d'un même employeur. Le travailleur qui a un emploi constant dans l'agriculture est cependant assurable depuis le début de son emploi. Nous déduisons de votre lettre que vous avez un emploi constant, sauf pendant le mois d'hiver. Par conséquent, votre emploi est assurable depuis la date où il a commencé.

Q. - Comment un assuré peut-il s'empêcher d'avoir des difficultés quant il demande des prestations ?

R. - L'assuré reçoit une brochure intitulée POUR LA GOUVERNEMENT DES ASSURÉS avec sa première carte de déclaration. Quoique suit les directives énoncées dans cette brochure devrait éprouver peu de difficultés.

Y-a-t-il des questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde dans cette rubrique ?

Les questions des lecteurs doivent être envoyées au Service d'information, Commission d'assurance-chômage, Immeuble Vanier, 222, rue Nepean, Ottawa (Ontario) - Tél. 996-2975.

Aux étudiants des écoles normales

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de l'Éducation remboursera entièrement ou partiellement les frais de scolarité des étudiants des écoles normales privées ou d'état qui poursuivent des études en vue de l'obtention d'un brevet de catégorie "A".

Ces remboursements de frais de scolarité pour l'année scolaire 1968-69 seront calculés selon le résultat de l'élève. Le rang centile obtenu déterminera le montant de l'allocation de scolarité du candidat.

Les catégories de candidats éligibles à un remboursement des frais de scolarité sont les candidats des deux dernières années d'études des écoles normales privées ou d'état.

Les banques acceptent désormais les cotisations d'assurance-chômage

On annonce aujourd'hui que près de 200, 000 des 450, 000 employeurs du Canada immatriculés auprès de la Commission d'assurance-chômage pourront très prochainement payer leurs cotisations mensuelles directement aux banques à charte et à d'autres institutions financières.

L'objet de cette innovation, qui prendra effet le 1er septembre, est de faciliter le versement des cotisations dans le cas des employeurs qui utilisent la méthode de paiement en bloc. Des négociations avec les divers établissements financiers sont en cours depuis le mois de janvier dernier à ce sujet.

On a maintenant établi des formules de paiement qui remplaceront les anciennes et qui seront expédiées au cours du mois de septembre à tous les employeurs qui utilisent la méthode de paiement en bloc. Ces formules devront être remplies en deux exemplaires, afin de permettre à l'employeur de recevoir, au moment du paiement, un exemplaire quitancé qui servira d'accusé de réception à conserver dans ses dossiers.

Ce nouveau service sera fourni gratuitement à l'employeur. Il n'aura aucun frais de caisse à acquitter, s'il doit envoyer l'argent à une autre ville.

En vertu des nouvelles dispositions, l'employeur remettra l'argent à son propre établissement financier, au moyen d'un chèque ou d'un versement en espèces, ou il demandera que son compte soit automatiquement débité du montant indiqué sur la formule de paiement. L'argent va ensuite à la succursale de la Banque du Canada où il est viré au crédit de la CAC.

Si l'institution financière avec laquelle l'employeur fait affaire n'a pas conclu un accord de ce genre, l'employeur pourra s'adresser à n'importe quelle banque à charte. Mais dans ce cas, la banque lui demandera probablement de faire viser son chèque ou de payer au moyen d'espèces ou d'un mandat-poste.

Certaines institutions, par exemple, celles qui ne sont pas installées pour recevoir des paiements au comptoir, et certaines grandes sociétés de fiduciaire, ont décidé de ne pas participer à ce programme, généralement parce qu'elles n'ont que peu de capital circulant ou n'en ont pas du tout pour la période pendant laquelle l'argent passe de leur caisse à celle de la Banque du Canada. Si l'employeur fait affaire avec une institution autre qu'une banque à charte, il devra demander si elle a passé avec la CAC un accord lui permettant d'accepter le paiement des contributions.

Les négociations dans le secteur hospitalier

Texte de M. Gilles Gaudreault, c.a. Président du Comité Patronal de Négociation du secteur hospitalier lors d'une conférence de presse tenue à Montréal, mercredi le 16 juillet 1969.

Le Comité Patronal de Négociation du secteur hospitalier, composé de représentants des hôpitaux et du gouvernement du Québec, s'est abstenu de faire des déclarations à l'emporte pièce dans le but de maintenir un climat positif, considérant que le meilleur endroit pour régler une convention collective demeure toujours la table de négociation.

Toutefois, face à de nombreuses déclarations des différents syndicats à travers la province, déclarations pleines d'ambiguïté pour ne pas dire de demi-vérités, face en plus à une série d'incidents sérieux tels que grèves surprises, ralentissements concertés de travail, boycottage de cafétéria, la partie patronale croit qu'il est temps de rétablir les faits de façon précise et concrète.

QUATORZE MOIS C'EST TROP !

Il est exact que les négociations durent depuis quatorze (14) mois. Tout comme les employés d'hôpitaux et leurs syndicats, nous le déplorons vivement.

Cependant, il y a peut-être lieu à ce stage de souligner certains facteurs.

Tout d'abord, la multiplicité des tables de négociation. Contrairement au Comité Patronal de Négociation qui a pu obtenir de chacun des hôpitaux publics québécois un mandat de négocier une convention collective qui aura des répercussions sur plus de 84, 000 employés, les différents groupements syndicaux, pour leur part, négocient séparément, ce qui implique des demandes différentes et parfois contradictoires.

Cette situation a eu pour conséquence de diviser les séances de négociation qui ont eu lieu jusqu'à maintenant entre six (6) groupements syndicaux, soit: La Fédération Nationale des Services (CSN), l'Union des Employés de Service d'Édifices, Local 298 (FTQ), le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (FTQ), le cartel formé par le Syndicat Professionnel des Infirmières du Québec et les United Nurses of Montreal, l'Association Professionnelle des Technologistes Médicaux du Québec et enfin le District 50 (U.M.W.A.).

Quant au Syndicat Canadien de la fonction Publique et le Local 298, tous deux affiliés à la F.T.Q., ils négocient conjointement depuis près d'un mois et les négociations directes se poursuivent cette semaine avec ces deux syndicats.

Il y aurait peut-être lieu de mentionner également que la décision des membres du comité de négociation de la Fédération Nationale des Services (CSN) de prendre des vacances ou d'assister à différents congrès syndicaux, pour des périodes s'étendant jusqu'à quatre (4) semaines, n'a sûrement pas contribué à réduire la durée des négociations.

Malgré tout, il ne faudrait pas croire pour autant que rien n'est réglé. Bien au contraire.

ETAT DES NEGOCIATIONS

La meilleure façon d'illustrer ce dernier avancé est d'exposer concrètement la situation de la négociation avec les diverses centrales syndicales. Vous trouverez en annexe la liste complète des clauses réglées et paraphées et ce, par centrale syndicale ou par groupement syndical distinct.

En bref, la plupart des articles à incidence normative, y compris des articles importants comme l'ancienneté, la promotion, la sécurité syndicale, les griefs et l'arbitrage, ont été négociés et paraphés par l'ensemble des groupements syndicaux.

Nous attirons également votre attention sur un fait qui nous apparaît paradoxal.

Le 25 mars dernier, nous remettons à toutes les centrales syndicales nos offres monétaires pour chacune des classifications visées ainsi que nos propositions complètes sur l'ensemble des avantages sociaux.

Or, depuis cette date, soit bientôt quatre mois, aucune réponse sur les salaires n'a été déposée.

Voilà pourquoi nous nous expliquons mal que la Fédération Nationale des Services (CSN) ait demandé l'intervention d'un conciliateur, sur certains articles spécifiques, entre autres, les salaires et la formation, deux articles à notre avis de première importance, au sujet desquels ce MEME groupe syndical nous déclarait il y a à peine une semaine qu'il n'était pas encore prêt à engager la discussion.

Félicitations

Mme Roland Turpin de Thurso partira bientôt pour un séjour de 21 jours en France. En effet, Mme Turpin participera aux activités du Village International de Guides qui aura lieu à Milan du 12 août au 3 septembre. Mme Turpin est une des trois représentantes que le gouvernement du Québec envoie à cette conférence et études des mouvements pour la jeunesse. Nous nous joignons à ses amis pour lui souhaiter un bon séjour en France et nous lui offrons nos félicitations.



Province de Québec
Comté Papineau

La Commission Scolaire
Régionale Papineau

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné assistant-secrétaire-trésorier que la Commission Scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 4:00 P.M., mardi le 5 août 69, des soumissions scellées pour le transport des élèves soumis à sa juridiction.

La formule de soumission, formule de contrat et le détail des circuits peuvent être obtenus au bureau de la commission entre 8:30 A.M. et 4:00 P.M., les jours ouvrables, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de \$2,50.

Les dites soumissions seront ouvertes lors d'une session quise sera tenue à 8:00 P.M., le 5 août 1969 à la salle de l'école Ste-Maria Goretti de Thurso.

Les contrats seront adjugés pour une période d'un an.

Donné à Masson ce 24e jour de juillet 1969.

Médard Larente,
Assistant-Secrétaire-Trésorier.

L'histoire de Notre-Dame de la Salette

I - LES PREMIERES TENTATIVES

Attiré par l'aventure ou par un atavisme lointain, c'est vers 1852 que le sol de Notre-Dame de la Salette fut piétiné pour la première fois par l'habitant sédentaire.

En effet, en 1852 M. Charles Chénier premier colon décida de s'établir au Lac Thomas. Vers 1854 un autre contingent de colons arrive, il s'agit des familles Alexis St-Amour et Léandre Lalonde. En 1855 un second contingent apparaît avec les familles Félix Boucher, Joseph Latour et Antoine Chali-foux.

II - Présence du clergé

Comme dans tous les coins du Québec, dès qu'il y eut agglomération de colons, la présence du clergé ne tarda pas à se faire sentir. En effet en 1880, la première église est construite par les pères Oblats.

En 1889, M. L. Clerc fut nommé curé et jusqu'à ce que le presbytère soit construit, c'est-à-dire deux ans après, il demeure chez un La Salettin, Joseph Lauzon. Par la suite, lui succédèrent W. D. Richer (1889-1896), Jules Lortie (1896-1906) Onésime Lemay (1906-1912) qui fit l'inauguration de l'église actuelle, Eugène Coursol (1912-1917), Onésime Lemay (1917-1928), Donat Rollin (1928-1937), J. L. Paquette (1937-1946), Wilfrid Sauvé (1946), O. Carrière (1946-1950), Josephat Hamelin (1950-1964) et le curé actuel Jean-Louis Pichette.

III - LIEU CELEBRE DANS LA REGION: une montagne

Une route - une croix.

C'est sous le révérend Clerc que fut élevée une croix sur la montagne (1883-1889). Sur cette même montagne le curé J. L. Paquette a érigé un chemin de croix sur la montagne et bâtit une chapelle en face de laquelle se dessine la statue de Notre-Dame de la Salette entre les deux enfants Firmin et Mélanie. Depuis ce temps, à chaque année, c'est un lieu de pèlerinage qui attire beaucoup de pèlerins.

IV - PAGES NOIRÈS DANS LES ANALES DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE

Il faut cependant mentionner que La Salette n'a pas toujours connu des événements heureux. En effet au cours de son histoire les Salettins ont été durement éprouvés.

En 1896 le Lac Thomas s'est vidé et ce faisant les flots emportèrent le moulin de M. Leblanc et sept ponts. En 1903, un grand feu de forêt ravage la région brûlant les bâtiments et les clôtures d'au moins 30 cultivateurs. Le 26 avril 1908, une tragédie s'abattit sur le village. Un éboulement détruisit 20 maisons et causa la mort de 33 personnes.

V - ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Avec la traite des fourrures, il semble que les premiers colons se sont occupés à des travaux assez diversifiés (forêt-culture) ce qui explique une certaine prospérité au début.

Dès 1883, sous la tutelle de M. Louis Leblanc nous assistons à la construction du premier moulin à scie par M. Wilson à l'endroit où se situe actuellement le moulin de M. Aurèle Boucher. De 1880-1892, avec l'exploitation d'une mine qui employait 400 à 500 personnes on crut à une grande prospérité, mais malheureusement le rêve s'effondra au moment de la fermeture de la mine. Entre 1898-1902 un autre moulin à scie avec planeur, toumeur, moulange, propriété de M. Racette, vient s'ajouter aux autres moulins.

En 1940 les cultivateurs forment une coopération agricole et l'agriculteur semble définitivement l'emporter sur les autres ressources. D'ailleurs, de 1900 à nos jours, Notre-Dame de la Salette sera reconnue comme étant le grenier de la Lièvre fournissant Notre-Dame du Laus et Val-des-Bois en foin et en avoine.

De nos jours le village a à sa disposition tous les moyens techniques et modernes - aqueducs - Caisse populaire - magasin moderne etc... Cependant, la lutte pour retenir la jeunesse dans la région n'a pas cessée. En effet, l'économie fondamentale étant basée sur l'agriculture il est logique que l'on aie pas besoin de beaucoup de gens. Espérons que la source miraculeuse qui a failli causer une grande prospérité en 1880-1892, connaisse une autre ressurgence de telle sorte que sa population (874 âmes) grandisse rapidement et que nos jeunes gens n'aient plus à choisir l'exil. Michèle LAROCQUE (902).

Nouvelles du diocèse de Hull

Les 19 et 20 juin derniers avait lieu à Orléans une rencontre des prêtres du diocèse de Hull avec leur évêque Mgr. Charbonneau.

A la suite de cette rencontre, Mgr. Charbonneau a exprimé sa satisfaction devant le travail accompli en déclarant ce qui suit: "Les grandes orientations qui sont sorties de cette rencontre, la zone comme unité de pastorale, la nécessité d'un travail d'équipe et la possibilité de quelques expériences de véritables communautés de vie se situent nettement dans la ligne d'une saine pastorale. Aussi je me réjouis du fait que la très grande majorité des prêtres du diocèse pour ne pas dire la totalité, acceptent en principe que ce soit là, la voie de l'avenir de notre pastorale diocésaine." Par ailleurs, l'évêque de Hull invite les prêtres à la prudence, et à la modération dans l'application concrète des nouvelles orientations élaborées, c'est pourquoi dit-il la traditionnelle

la liste des nominations dans le diocèse de Hull ne sortira qu'à la fin du mois d'août.

Au sujet du travail missionnaire au Brésil, Mgr. Charbonneau déclare que même si les effectifs diocésains sont réduits, il ne faut pas négliger notre effort missionnaire, ni la préparation plus particulière de certains prêtres, en différentes disciplines. Il serait heureux, ajoute-t-il, que tous les prêtres du diocèse puissent, à un moment donné de leur vie, sacerdotale, bénéficier de quelques semaines, de quelques mois ou même d'une année de recyclage.

Mgr. Charbonneau termine son message en disant ce qui suit: "Nous aurons de plus en plus à être dans un monde qui se cherche, des prêtres bons et compétents... et saints."

Changements: -

Dans ce même communiqué, l'Evêque de Hull annonce les changements suivants dans le diocèse de Hull:

M. l'abbé Georges-Arthur D'Aoust est nommé aumônier chez les Servantes de Jésus-Marie, à Hull. M. l'abbé Jean Brunelle étudiera en théologie, cet été au "Union Theological Seminary" à New York, et à compter de septembre à l'Institut Catholique de Paris. M. l'abbé Henri Mauviel revient de deux années en théologie et en communications sociales à Lyons et à Strasbourg sera secrétaire de l'évêque et responsable diocésain de l'information. M. l'abbé Jean-Claude Landry s'inscrira à l'Institut Dominicain de Pastorale à Montréal. M. l'abbé Gilles Dion poursuivra une année d'études en Pastorale liturgique à l'Abbaye de St-André, Bruges. M. l'abbé Michel Legault se joint à l'équipe des prêtres d'Ottawa, de Mont-Laurier et de Hull oeuvrant dans le vicariat St-Dominique, au Brésil.

Nouvelles salées

Des études sur les malaises causés par la chaleur durant l'été ont démontré qu'une perte de sel de 5% dans l'organisme peut affaiblir une personne. L'épuisement dû à la chaleur se manifeste en trois étapes: la nonchalance au travail, des étourdissements, des crampes et l'évanouissement. Il est presque impossible qu'un excès de sel soit néfaste à une personne en bonne santé. La plupart des gens absorbent ce qu'il convient d'appeler une quantité normale de sel en assaisonnant leurs aliments.

Des invités vous arrivent parfois à l'improviste? Placez les bouteilles de boissons gazeuses dans un seau rempli de cubes de glace et de sel pour les refroidir rapidement.

Vos sandwichs seront des plus savoureux si vous mettez un peu de sel sur le pain avant de le beurrer plutôt qu'avant de placer la dernière tranche. Ce la rehausse la saveur du pain - alors faites vos sandwichs avec du bon pain!



Samedi dernier le 19 juillet, M. et Mme Ovila Soucy de Buckingham célébraient leur 25^e anniversaire de mariage. A cette occasion, une messe fut célébrée en l'Eglise St-Grégoire à 5 hres, par le frère du jubilaire, M. l'Abbé René Soucy. Une réception a suivi en la salle Renaud. Nos félicitations et nos meilleurs vœux aux heureux jubilaires.

Photo J. A. Demers.

Corporation des Loisirs de Buckingham

Pour le bénéfice de nos lecteurs voici le budget dont dispose la Corporation des Loisirs de Buckingham pour 1969.

Groupes culturels:

Bibliothèque municipale	\$2000.
Buckingham Theatre Workshop	200.
Les Dynamiques de Buckingham	500.
Majorettes de Buckingham	200.
Théâtre la Fourmière	200.
Subunion Bog Coffee House	100.

Groupes Sportifs:

Club de Hockey Pee Wee	100.
Ligue Mineure de baseball	450.
Excursion de ski-transportation	125.
Club de fer, matériel	200.
Club Vol à Voile	100.
Club de Judo	150.
Piste et Pelouse	50.
Stade McAndrew, chambre des joueurs	1562.
L'Oeuvre des Terrains de Jeux	3500.
Terrains de jeux et piscine	6500.
Fonds de réserve	50.
Divers et dépenses d'administration	75.

Budget total:

\$16062.

Samedi, dimanche les 26 - 27 juillet

Hotel
Pointe-des-Pins

Val-des-Bois

CHABANEL

comedien

Bienvenue à tous



Le camp des Girl Guides of Canada

Un groupe de jeunes filles Guides et Jeannettes de Gâtineau, Buckingham et Thurso ont passé une semaine en vacances à Montpellier.

Tout d'abord disons que le terrain est gracieusement fourni par la compagnie James MacLaren qui embellit ce terrain d'année en année. Ce terrain est situé à la Baie de l'Ours à Montpellier et ce préte extrêmement bien à ce camp qui pourrait être employé par d'autres. La grande responsable de cette semaine d'activités était cette année Mme Eillen Jeffrey aidé de Mme Roland Turpin de Thurso, Mme Muriel Durochers est celle qui a fait toutes les démarches afin que les "Girl Guides" puissent passer une si agréable semaine.

Les tentes sont prêtées par l'organisation des Scouts catholiques qui présentement sont inexistantes. M. Jos Matte de Papineauville s'occupe à chaque année du transport de l'équipement pour ce mouvement.

Ceux qui ont prêté leur aide à cet organisation sont Mme Kay White, Sandra Pearson, Ellen Kelly, R.N., et l'instructeur pour la nage était Mme Dianne Beaudet. Les Guides affilées sous la direction de Mme Durochers étaient Mme Jean Solt, Iris Lyons, Mme Eva Lorrain.

Félicitations et bon succès pour l'avenir.

J. Dupont



Une déclamation autour du feu



Une chanson par quelques guides de Thurso



Certaines responsables du "Girl Guide" qui ont passé la semaine à la Baie de l'Ours à Montpellier.



C'était l'heure du chocolat chaud avant le coucher au camp Girls Guide.



L'on s'intéresse à ce qui se passe de l'autre côté du feu de joie.

Les C.E.G.E.P. et le monde du travail

Après trois ans d'étude dans un C.E.G.E.P., l'étudiant du secteur professionnel doit être capable de s'intégrer au monde du travail. Cette exigence suppose, de la part des responsables des études, une connaissance du marché du travail continuellement remise à jour, ont conclu les directeurs des services pédagogiques des C.E.G.E.P., réunis récemment à Fort-Prével.

L'enseignement professionnel doit prendre racine dans les réalités du monde du travail, puisqu'il y prépare de façon immédiate et que c'est là sa finalité propre. Aucun programme professionnel ne saurait être élaboré sans le concours de représentants du monde du travail.

Les programmes de formation professionnelle, en raison du rythme de l'évolution actuelle des techniques et des fonctions de travail, doivent être élaborés à la fois en fonction des besoins immédiats et des besoins futurs. Ils doivent se garder de toute spécialisation outrance, sans pour cela perdre de vue l'objectif de la formation professionnelle et poursuivre dans le sens d'une formation trop générale. Pour éviter ces deux extrêmes on a songé à la formule des tronc communs.

QU'EST-CE QU'UN TRONC COMMUN? Un tronc commun, est la fusion des premiers cours de plusieurs programmes de spécialités différentes mais apparentées à une même famille d'activités professionnelles. Cette réunion est possible parce que ces programmes reposent sur un éventail assez large de connaissances de base identiques. En élargissant cet éventail, tout en restant réaliste, on procède à l'étudiant, à sa sortie du collège, une certaine

polyvalence. Ainsi, en techniques métallurgiques, en électronique, en techniques minières ou forestières, des programmes de trois ou quatre spécialités différentes mais relevant d'une même famille sont identiques pour quatre ou presque 5 sessions de cours.

LES OPTIONS PROFESSIONNELLES: COMMENT LES ETABLIR? L'implantation des options professionnelles ne saurait relever ni d'un caprice de la DIGEC ni d'une volonté de prestige des C.E.G.E.P.; elle doit s'enraciner dans le monde du travail, et tenir compte des facteurs suivants:

- les besoins du marché du travail sur le plan provincial;
- le type d'industries établies, dans une région donnée;
- les ressources humaines et matérielles des C.E.G.E.P.;
- les exigences de la formation du niveau collégial.

Jusqu'ici l'établissement des options s'est appuyé sur les recommandations des comités consultatifs provinciaux dont le nombre ne correspondait pas à celui des familles de spécialités constituant l'éventail des programmes de l'enseignement collégial.

La situation semble être en voie d'être corrigée avec d'une part la création de la loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre et, d'autre part, la formation d'un comité provisoire Education-Travail.

LE COMITE PROVISOIRE EDUCATION-TRAVAIL, composé de représentants des C.E.G.E.P., de la DIGEC et du ministère du Travail, le comité provisoire Education-Travail aurait le mandat suivant:

- analyser les implications de la loi sur la formation et la qualification professionnelle

de la main-d'oeuvre; - assumer le fonctionnement des organismes déjà en place jusqu'à ce que les corporations prévues par la loi soient en activités et couvrent tous les secteurs du marché du travail; - étudier les modalités concrètes d'échange de personnel entre le ministère de l'éducation et les C.E.G.E.P., d'une part, et le ministère du Travail d'autre part.

Au cours de cette journée sur l'enseignement professionnel, M. Jean-Paul Savard, sous-ministre au ministère du Travail a expliqué aux participants de cette session d'étude la portée et les objectifs de cette législation. Pour dissiper toute équivoque, M. Savard a assuré l'assemblée des D.S.P. que le ministère du Travail n'entendait pas s'immiscer dans les programmes d'études mais plutôt fournir au ministère de l'Education toutes les données sur le marché du travail, données permettant aux responsables de l'éducation d'élaborer les programmes.

**Encouragez
nos annonceurs
Ce sont eux
qui contribuent
au progrès
de notre
communauté.**

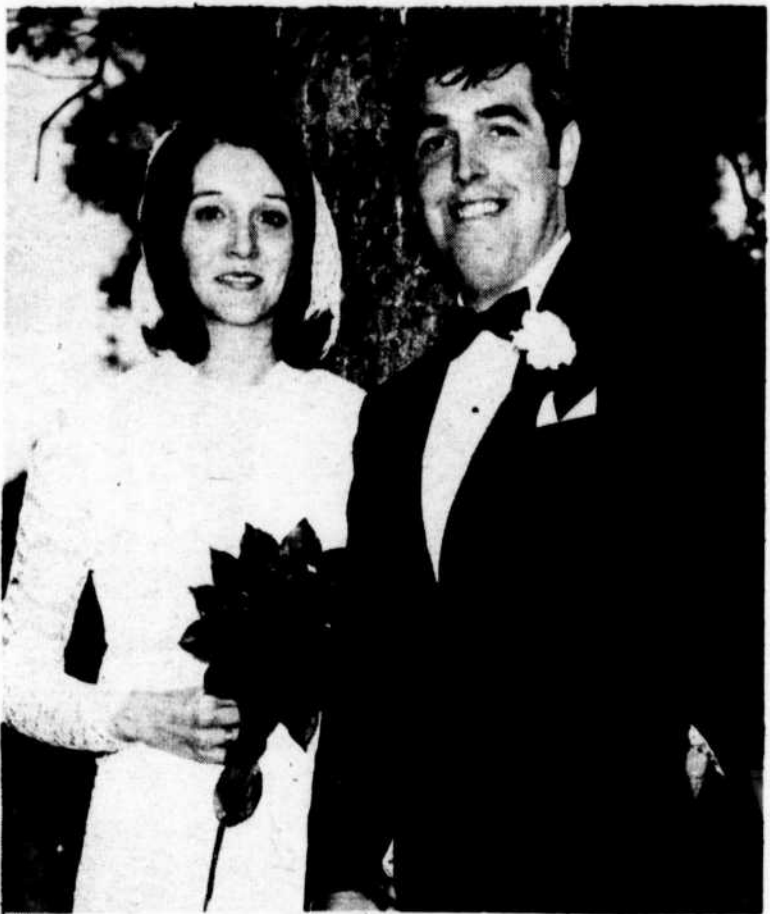
Val-des-Bois



Voici une photo de Gerald Lajeunesse et Jocelyne Ducharme, qui se sont épousés récemment à Val-des-Bois. Le marié est le fils de M. et Mme Christian Lajeunesse de N.-D. de la Salette et la mariée est la fille de M. et Mme Hermas Ducharme de Val-des-Bois. Ils ont élu domicile à Mont-Laurier. Félicitations aux nouveaux époux.



R, PAUL PERRON A L'HONNEUR - R, Paul Perron, gérant des ventes de district pour l'agence Molson de Hull, Val d'Or, Rouyn et du Témiscamingue, a reçu une tige d'orge d'or pour ses succès obtenus en regard des objectifs de vente. Sur notre photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel, Gaston Laroche, directeur des ventes de la zone ouest du Québec, R. Paul Perron et Paul Falardeau, directeur général - Exploitation du marché, de la Brasserie Molson du Québec Limitée.



Samedi le 28 juin en l'Eglise de Notre-Dame du Laus, avait lieu le mariage de M. Norman MacMillan, fils de M. et Mme Raymond MacMillan de Buckingham, avec Mlle Marie-Laure Chénier, garde-bébé à l'hôpital St-Michel, fille de M. et Mme Laurien Chénier de Notre-Dame du Laus. Les nouveaux époux demeureront à Buckingham.

Photo Studio Bastien.



Samedi dernier en l'Eglise St-Grégoire de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Jacques Grandmaison, fils de M. et Mme Raymond Grandmaison de Buckingham, avec Mlle Diane Mercier, fille de M. et Mme Aimé Mercier de Buckingham. Les nouveaux époux vont demeurer à Buckingham.

Photo J. A. Demers.

Message aux agriculteurs

Les agriculteurs sont invités à placer dès maintenant leur demande de permis pour l'achat de pierre à chaux.

Les agriculteurs qui prévoient faire usage cette saison de pierre à chaux, sont priés de placer au plus tôt leur demande de permis au bureau local de leur région. Cette suggestion s'adresse également aux camionneurs chargés du transport de l'amendement.

Selon M. Noël-Yvon Fortin, chargé de la section des Amendements calcaires au service de l'Aménagement des fermes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, cette précaution évitera d'ennuyeux délais affectant principalement l'agriculteur lui-même.

Depuis qu'a été promulguée une nouvelle directive nécessitant l'obtention d'un permis pour l'achat ou le transport de la pierre à chaux, nombreux sont les agriculteurs ou les camionneurs qui négligent de demander à l'avance les permis en cause; et cet oubli entraîne nécessairement des délais dans l'octroi du document.

Cette exigence s'inscrit dans l'optique d'une série de mesures visant à protéger tous les intéressés dans la production, le transport et l'achat de la pierre à chaux agricole. Ce sont là trois étapes qui, dans le cadre d'un vaste programme d'amélioration des sols, donnent lieu à l'octroi de subventions de la part du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Par ailleurs, M. Fortin souligne que plusieurs factures relatives à l'achat d'engrais chimiques parviennent régulièrement au ministère sans être contresignées par le vendeur ou le revendeur comme l'exige le procédé normal. Afin d'accélérer le paiement aux agriculteurs des bénéficiaires que leur offre le programme d'aide commerciale, les autorités du ministère demandent aux intéressés d'accorder toute l'attention nécessaire à la préparation des documents inhérents au paiement des subventions.

Le Bulletin de Buckingham a onze ans.

La qualité de l'enseignement: comment la vérifier, comment la garantir ?

L'objectif de l'enseignement collégial est de garantir que les diplômés des C.E.G.E.P. soient aptes à entrer sur le marché du travail ou à poursuivre des études supérieures, ont commenté les directeurs des services pédagogiques des C.E.G.E.P. réunis à Fort-Préveil. Cette garantie est évidemment subordonnée à la qualité de l'enseignement. Cette qualité doit être évidente pour tous. L'étudiant doit avoir confiance dans les études qu'il suit et la communauté qui l'accueillera, l'université ou le marché du travail, doit être convaincue de la valeur de sa formation.

Le diplôme d'études collégiales doit refléter une réalité. Il doit être une "étiquette de garantie", une marque de fabrique.

Au cours de cette session d'études, on a abordé cette question du contrôle de l'enseignement collégial. Pour concrétiser toutes les discussions, pour faire le point, pour répondre aux interrogations soulevées, l'assemblée des directeurs des services pédagogiques a confié au comité sur la vie pédagogique le mandat d'étudier le contrôle de l'enseignement.

Ce comité fera rapport d'ici quelques mois et le texte de ces délibérations et de ses recommandations sera publié dans ce bulletin.



GERARD MOREAULT, AGENT MOLSON DE L'ANNEE - Claude-Marc Robert, président de la Brasserie Molson du Québec Limitée, remet les clés d'une splendide Camaro 1969 à Gerard Moreault, agent-distributeur Molson pour la région de Hull, qui a remporté le titre d'Agent Molson de l'Année pour ses succès obtenus au regard des objectifs de vente au cours de la dernière année.

Un regard vers votre avenir!

Le Collège O'Sullivan offre des cours qui préparent des jeunes filles pour des carrières des plus fascinantes et des plus rémunératrices. Comme secrétaires à l'administration, secrétaires médicales, secrétaires légales, comme assistantes des directeurs de publicité, des relations extérieures, de marketing, dans les domaines de la mode, de la radio, de la télévision, vous serez une personne essentielle à l'équipe de la direction des entreprises modernes. Le Collège O'Sullivan vous offre une formation complète et enrichissante. Téléphonnez ou écrivez aujourd'hui pour recevoir un prospectus et les informations au sujet des cours, ainsi que des renseignements sur Mac Intosh Hall, une résidence exclusive pour des étudiantes.



COLLÈGE

O'Sullivan

Edifice O'Sullivan, 1191, rue de la Montagne,
Montréal, Québec, Canada.
Téléphone: (514) 866-1629



Le 40e congrès de la Chambre de Commerce du Canada

Des personnalités marquantes du monde des affaires et du gouvernement prendront la parole lors du 40e Congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada qui se tiendra à Halifax, N.E., du 28 septembre au 1er octobre.

M. Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce et de l'Industrie et M. George I. Smith, Premier ministre de la Nouvelle-Ecosse seront les conférenciers aux réunions du déjeuner au cours des quatre journées du Congrès.

G.A.R. Hart, président de la Banque de Montréal, s'adressera aux délégués et à leurs épouses - plus de 900 - qui doivent assister au banquet annuel de la Chambre le 1er octobre.

"Responsabilités socio-économiques", tel est le thème de ce quarantième rassemblement annuel du Parlement des affaires du Canada. Les problèmes que posent la contestation chez les jeunes, le plein-emploi, la pollution, le logement, l'inflation, la situation sociale seront étudiés en profondeur.

En outre, les délégués des Chambres de Commerce de toutes les provinces définiront le programme de la Chambre pour l'année à venir et éliront le nouveau Conseil d'administration.

Le Congrès commencera le 28 septembre par le discours d'inauguration de M. A.S. Leach, président de la Chambre de Commerce du Canada. Ensuite, MM. G.B. Robertson, président du Halifax Board of Trade et W.H. Hancox, président du Maritime Provinces Board of Trade prononceront quelques mots de bienvenue.

Les premiers débats porteront sur le thème: "La contestation chez les jeunes". MM. H.D. Hicks, président de l'Université Dalhousie de Halifax et R.S. Ritchie, directeur d'Imperial Oil Limited de Toronto, feront des exposés. Un étudiant de l'université prendra également part aux discussions.

Le 30 septembre, les débats auront pour thème: "Le défi socio-économique", thème lui-même subdivisé en trois parties. Le problème de la pollution sera abordé en premier. M. Christian de Laet de Montréal, secrétaire général du Conseil Canadien des ministres des ressources, sera l'un des conférenciers.

Ensuite on discutera du problème du plein emploi et enfin du problème du logement. Des dispositions sont prises actuellement pour retenir les conférenciers devant faire des exposés sur ces sujets.

Il y aura ce même jour un autre sujet de discussion: "Les conséquences sociales et économiques de l'inflation". M. J.R. Beattie, sous-gouverneur de la Banque du Canada, le professeur D.S. Leighton de l'École des Hautes Etudes Commerciales de l'Université Western Ontario et M. D.E. Kilgour, président de la Great West Life Assurance Company of Winnipeg, Man., prendront la parole.

Le 1er octobre, il y aura une discussion sur "La prospérité des Canadiens et la prospérité du Canada". Les conférenciers seront les suivants: M. Ruben Beatz d'Ottawa, directeur du Conseil canadien du Bien-Être, le Dr W.H. Cruickshank de Montréal, vice-président (relations publiques) de Bell Canada et le professeur Otto Thur de la Faculté des Sciences économiques de l'Université de Montréal.

Le nouveau président de la Chambre de Commerce du Canada sera présenté au Banquet annuel par M. Victor de Bolland, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Offre aux résidents riverains de la Gatineau

En 1926-1927, la Compagnie d'Electricité Gatineau, maintenant l'Hydro-Québec, acquérait le long de la rivière Gatineau, des propriétés riveraines qui pouvaient être inondées du fait qu'on entreprenait la construction des centrales de Chelsea et de Paugan.

Ces propriétés ont été achetées en bonne et due forme par lots, fermes ou parties de fermes des propriétaires d'alors, à la suite d'ententes convenues entre les parties. Afin de pouvoir opérer ces centrales et de pouvoir augmenter légèrement la tête d'eau de ces réservoirs créés, il fut décidé d'obtenir les titres de ces propriétés en bordure de la rivière jusqu'à une évaluation maximum possible, et d'acquérir même les terrains arpentés d'une élévation supérieure aux exigences afin de palier à toute éventualité. Les titres de ces terrains ont donc été enregistrés selon les exigences de la loi.

Au cours des années, comme la compagnie Gatineau ne s'est jamais prévalu de l'élévation maximum possible, ceci a laissé une bande de terrain le long de la rivière que certains propriétaires des terrains contigus ont utilisée, sans titre et sans permission, pour des fins personnelles et pour y construire des chalets ou des quais d'ancre.

D'autres, sur demande, ont obtenu des baux moyennant un loyer annuel raisonnable pour leur propre usage.

Depuis que l'Hydro-Québec exploite la compagnie Gatineau, cette situation, qui est semblable à celle qui existe le long d'autres cours d'eau de la province que l'Hydro-Québec exploite pour les réserves hydroélectriques, a été étudiée et il a été décidé d'offrir aux propriétaires des lots contigus et immédiats, parties de ces propriétés afin de leur permettre l'accès officiel à la rivière en plus de leur donner un titre légal, pour ce terrain utilisé ou utilisable, en plus de les protéger contre la possibilité qu'un tiers puisse, dans l'avenir, l'acquérir et leur interdire l'accès à la rivière.

L'Hydro-Québec considère que beaucoup de ces propriétés riveraines des cours d'eau de la province, acquises par les compagnies privées autrefois, sont des propriétés en surplus et elle se fait une politique de les vendre aux propriétaires adjacents pour rectifier une situation souvent ambiguë pour ces gens et de régulariser le tout, en remettant un titre officiel de propriété, moyennant considération, à ceux qui voudront se prévaloir de son offre.

L'Hydro-Québec procède donc présentement à une inspection de ses propriétés riveraines et invite les propriétaires contigus et immédiats à entrer en contact avec ses bureaux pour que l'on régularise au plus tôt la situation par l'émission de titres officiels après entente et contrat de vente.

La majorité des propriétaires rencontrés se dit très satisfaits de l'offre faite et s'en prévaut immédiatement. Il peut se présenter ici et là, certains cas où des occupants ont acheté de tiers la propriété qui appartient réellement à l'Hydro-Québec. On s'efforcera alors de clarifier et régulariser ces situations spécifiques de la façon la plus satisfaisante pour l'occupant actuel et l'Hydro-Québec.

Le prix demandé par l'Hydro-Québec pour ces terrains est plus que raisonnable si on le compare au prix du marché des propriétés avoisinantes.



Samedi le 21 juin en l'Eglise Our Lady of Victory de Buckingham, avait lieu le mariage de M. James Klein, fils de Mm et Anna Klein de Montréal, avec Mlle Jocelyne Berndt, fille de M. et Mme Gordon Berndt de Buckingham.

Photo J. A. Demers.



Samedi le 14 juin en l'Eglise Anglicane St-Stephen de Buckingham, avait lieu le mariage de M. Wayne Archer, fils de M. et Mme William Archer de Buckingham, avec Mlle Monika Kleinschuster, fille de M. et Mme André Durand d'Ottawa. Les nouveaux époux ont élu domicile à Pointe-Gatineau.

Photo J. A. Demers.

AVIS

Commission Scolaire Catholique de Thurso

**Le Bureau de la Commission est
maintenant situé à l'école
Ste-Famille, rue Galipeau à Thurso
Tél.: 985-3010**

Lire le Bulletin de Buckingham, c'est une
bonne habitude....

Payer son abonnement régulièrement en est
une autre

Les travailleurs à l'école

Nous publions la liste des cours offerts conjointement par le Centre de main-d'oeuvre du Canada et la Commission scolaire régionale de Papineau pour l'année scolaire 1969-1970.

Les travailleurs sans emploi ou à l'emploi sont éligibles à ces cours pourvu qu'ils soient âgés d'au moins 17 ans. Ceux qui s'inscrivent à ces cours pourront recevoir un salaire variant de \$40,00 à \$67,00 par semaine plus \$23,00 pour la pension, s'il y a lieu.

Tous ceux qui veulent s'inscrire à ces cours doivent le faire, le plus tôt possible, au Centre de main-d'oeuvre du Canada, 101 rue MacLaren est, Buckingham, P.Q.

Dans la liste qui suit, secondaire I signifie 7ième année; secondaire II - 9ième année; secondaire III - 10ième année et, secondaire IV - 11ième année.

(Voir liste).
Tout employé qui désire se perfectionner en dactylographie ou en comptabilité doit porter une attention spéciale à la section formation professionnelle.

LISTE DES COURS F.P.A. POUR 1969-70.

Cours	Pré-requis	Sem.	Places	Début	Fin	Lieu
Sec. I	base	20	40	2-9-69	16-1-70	Buckingham
Sec. II	Sec. I	22	40	2-9-69	30-1-70	Buckingham
Sec. II	Sec. I	22	20	2-2-70	3-7-70	Buckingham
Sec. III	Sec. II	15	20	2-2-70	15-5-70	Buckingham
Sec. IV	Sec. III	15	20	16-2-70	29-5-70	Buckingham
COURS AGRICOLE						
Administration de l'entreprise agricole - Bloc 2						
1)	Sec. II ou I	4	20	2-2-70	27-2-70	Thurso
2)	Sec. II ou I	4	20	2-2-70	27-2-70	Buckingham
Production végétale - Bloc 3						
1)	Sec. II ou I	4	20	3-11-69	28-11-69	Ripon
2)	Sec. II ou I	4	20	3-11-69	28-11-69	St-André-A.
Génie rural - Bloc 5						
1)	Sec. II ou I	4	20	3-11-69	28-11-69	Buckingham
2)	Sec. II ou I	4	20	3-11-69	28-11-69	Buckingham
3)	Sec. II ou I	4	20	2-2-70	27-2-70	Buckingham
4)	Sec. II ou I	4	20	2-2-70	27-2-70	Buckingham
FORMATION PROFESSIONNELLE						
Commis-dact.	Sec. III ou II	26	20	1-12-69	29-5-70	Buckingham
Commis compt.	Sec. III ou II	26	20	1-12-69	29-5-70	Buckingham
Opératrice de 8e année ma- chine à coudre			8 15	6-10-69	28-11-69	Chénéville
Opératrice de 8e année ma- chine à coudre			8 15	6-10-69	28-11-69	Buckingham

Pour les victimes d'actes criminels création d'un fonds d'indemnisation

La Fédération des Policiers Municipaux du Québec a été créée et adopté un mémoire qui sera vraisemblablement présenté aux autorités gouvernementales pour qu'une législation soit entreprise relativement avec un fonds d'indemnisation provinciale pour les victimes de la violence criminelle.

Le mémoire a été présenté hier au cours du congrès tenu à Beauport en banlieue de Québec. La Fédération trouve inconcevable qu'en 1969, alors que les pouvoirs publics dépensent des milliers de dollars pour arrêter, loger, nourrir les criminels et tenter de les réhabiliter, qu'il n'y ait rien de fait pour ses innocentes victimes.

D'après la Fédération, une société moderne se doit de prendre à sa charge les soins accordés à l'auteur d'un crime ainsi qu'à sa famille, mais sa victime, elle "sur qui peut-elle compter pour payer les honoraires des médecins, les frais médicaux, chirurgicaux et hospitaliers et pour faire vivre sa famille pendant sa convalescence qui, souvent, est très longue."

Suivant les suggestions présentées par la Fédération:

- 1- Le fonds d'indemnisation devrait être conçu comme un droit pour l'individu et une obligation pour la société, non comme une forme de charité;
- 2- Toute personne victime d'acte criminel ou blessée ou tuée en tendant de s'opposer à un tel acte, aurait droit au dédommagement prévu par la loi. En cas de décès, leurs dépendants devraient recevoir les bénéfices prévus.
- 3- Une commission administrative du fonds d'indemnisation serait créée.
- 4- La commission serait chargée de déterminer le bien-fondé des demandes et fixerait le montant des indemnités suivant les barèmes établis par la loi.
- 5- La loi devrait prévoir le remboursement des frais médicaux, chirurgicaux et hospitaliers. Advenant qu'une personne soit assurée, la commission paierait la différence du coût réel.
- 6- La commission ne serait pas tenue au paiement des pertes matérielles.

Le grand prix de Montréal sur le Mont-Royal le 9 août prochain

La Brasserie Molson du Québec Limitée est heureuse de contribuer à la cause du cyclisme en patronnant cette année le GRAND PRIX DE MONTRÉAL qui se déroulera le samedi 9 août prochain.

Cette grande compétition internationale aura pour cadre l'incomparable parc du Mont-Royal, ce qui confère à notre ville le titre de capitale du cyclisme en Amérique du Nord, puisqu'elle est la seule, de son importance, à présenter pareil événement sportif. Cette particularité ne saura certainement pas nuire au "dossier olympique" que Me Jean Drapeau vient de déposer à Genève. Signalons, ici, que notre dynamique premier magistrat a manifesté son intention d'assister à la course dont le tracé "royal" pourrait fort bien servir, à quelques modifications près, à une éventuelle épreuve sur route en 1976...

LE GRAND PRIX DE MONTRÉAL est assuré de l'entière collaboration des services de police et des parcs de la métropole. Nous savons combien cette aide est primordiale pour la réussite de ce spectacle sportif présenté en plein centre de la ville et nécessitant l'interruption complète ou partielle de la circulation sur les différents artères empruntés.

Depuis quelques mois déjà, les organisateurs, dirigés par le créateur du Grand Prix de Montréal Charles Breil, travaillent de façon à ne rien négliger, ne rien oublier et à satisfaire aussi bien les compétiteurs que les spectateurs. La participation sera exceptionnelle. A ce chapitre, il convient de mentionner que le très alléchant montant de \$2,000,00 offert par la Brasserie Molson du Québec Limitée n'est pas étranger aux nombreuses demandes d'inscription qui arrivent de plusieurs états américains, de l'Ontario, de l'Alberta et, bien sûr, de toutes les parties du Québec. Le champion de l'an dernier, Sigi Koch, de Chicago a, depuis longtemps, manifesté son désir de venir défendre son titre le 9 août prochain.

Les trophées en jeu sont la Coupe Molson pour le meilleur coureur québécois. La Coupe de Montréal qui sera remise au meilleur "étranger", c'est-à-dire venant d'au-delà des frontières de la Belle Province.

Compétition de natation à Masson

La compétition de natation, qui met aux prises Buckingham, Masson et Thurso se tiendra à Masson, dimanche le 3 août 69 à 13 heures p.m. (1 heure de l'après-midi.)

Cette compétition qui a connu beaucoup de succès l'an passé, lors de son inauguration, a besoin de votre support cette année encore, afin d'en faire un réel rendez-vous sportif annuel.

Nous comprenons sur l'encouragement de toute la région. Remarquez que c'est gratuit.

La formule de rencontre utilisée, sera une distribution par catégories d'âges, de 9 à 15 ans (adultes).

Tous ceux qui désireraient aider à l'organisation en cours, sont les bienvenus, veuillez communiquer avec le responsable.

ROMAN

Le Manoir Hanté

par

Constance Tolszczuk

-Ch. VI-

Rencontre peu aimable.

Le lendemain, peu après deux heures, Claudine se dirige vers la demeure de M. Simpson.

Celui-ci habite une imposante villa située non loin de Gol-dap. Arrivée à destination, elle stationne sa voiture, se dirige vers la grille et sonne. Soudain un gros danois surgit de l'ombre et se poste devant la grille en grondant sourdement. Puis un pas se fait entendre et Claudine perçoit une voix qui crie:

"Silence Black! couché!"

Puis s'adressant à elle le domestique dit d'une voix rude:

"Les commis-voyageurs ne sont pas admis ici. Déguerpi-sez!"

- Je ne suis pas commis-voyageur Monsieur, je viens voir M. Simpson.

- M. Simpson n'a que faire d'une jeune péronnelle comme vous. Allez-vous-en!

Comme le domestique lui tourne le dos et semble s'en aller, Claudine lance tout à coup d'un ton mystérieux:

"Et si je vous disais que je viens au sujet du manoir."

Aussitôt l'attitude du domestique change du tout au tout; et de brusque et impoli, il devient tout sucré et tout miel.

Peu après, il l'introduit dans le bureau de M. Simpson et dit:

"Mon maître ne tardera pas à venir, veuillez patienter quelques instants."

Sur ce il se dirige vers la sortie.

Tout en attendant, Claudine examine la pièce où elle se trouve. De dimension imposante et fort sombre, elle est meublée avec goût. Sur les parois latérales de magnifiques oeuvres d'art sont suspendues, tout au fond de la pièce, un bureau en acajou ainsi que deux chaises assurent le confort de l'occupant.

Curieuse, Claudine contemple plusieurs oeuvres de Lenoir, Picasso et Rembrand. L'une d'elles retient particulièrement son attention. C'est une magnifique oeuvre représentant une jeune fille et son chien. Il semble à Claudine qu'elle a déjà aperçu ce tableau mais elle n'a pas le temps de prolonger ses réflexions car déjà la porte s'ouvre sur un homme d'une trentaine d'années vêtu avec recherche et portant des lunettes carrées toute en écaille et arborant une chevelure d'un roux flamboyant.

Tout en s'installant à son bureau, il dit à Claudine:

- Veuillez vous asseoir Mlle.

- Mlle Claudine Normand journaliste.

- Voulez-vous m'exposer le but de votre visite?

- Je désirais vous poser quelques questions ayant rapport au manoir."

A ces mots M. Simpson fronce les sourcils mais ne dit rien.

"Quand êtes-vous devenu possesseur du manoir?"

- Il y a environ un mois.

- Que comptez-vous en faire?

- Je désirerais les remettre à neuf et en faire un musée.

- Il paraît qu'un fantôme hante ces ruines; n'avez-vous pas peur qu'il entrave les travaux? interroge Claudine espérant qu'il esquivera un geste prouvant qu'il trouve la question embarrassante, mais sans se démonter le moins du monde, il répond d'un ton légèrement moqueur:

"Voyons Mlle j'espère que vous ne croyez pas ces sornettes.

- Mais si, répond Claudine avec conviction, je l'ai vu moi-même à moins de quelques pieds de distance.

- Ah! s'exclame le collectionneur, fronçant fortement les sourcils."

"Je fais mieux de ne pas l'interroger plus avant dans ce domaine pense-t-elle sinon il me mettra carrément à la porte".

Elle interroge alors:

"N'avez-vous jamais prêté vos peintures au musée national?"

- Non jamais.

- Il me semble pourtant que j'ai déjà vu ces peintures au musée.

- Vous devez faire erreur, rétorque sèchement son hôte.

- J'en suis pourtant certaine se dit Claudine à mi-voix"

Cependant M. Simpson l'a entendue et dit d'une voix rude:

"Mlle vous n'êtes qu'une jeune écervelée beaucoup trop curieuse, sortez d'ici et n'y revenez plus!"

Sans se départir de son calme Claudine le regarde d'un air hautain et dit froidement:

"Merci quand même Monsieur mais soyez certain que je vous vaudrai ça!"

Et sur ce elle sortit dignement.

(à suivre)

ACHETEZ
VOTRE VOITURE OU CAMION
1969 "GENERAL MOTORS"
A MOINS CHER
CHEZ
BOB MASSON
AUTOS LTEE

PRINCIPALE * LORRAIN
BUCKINGHAM, QUE.

Buckingham: 986-3311 Gatineau: 663-6803

Vendeur:

Vendeur:

G. St-Louis J.M. Lafleur

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9.00 p.m.

Samedi jusqu'à 12.00 a.m.

Magasin de coupons

986-8034

19, rue Napoléon, Masson

20% de réduction sur tout matériel à la verge et coupons

10% de réduction sur costumes d'école

Cotton 3 vgs/1.00 Première qualité



LE BULLETIN DES SPORTS



Baseball Ligue Prescott-Russell

CHARTRAND CONDUIT LES B'S A UNE VICTOIRE DE 7 à 1.

Les B's de Buckingham ont conservé leur emprise en première position de la ligue de baseball Prescott-Russell, dimanche dernier, en remportant une éclatante victoire de 7 à 1 sur le Plantagenet.

L'as artilleur, Lucien Chartrand a remporté sa 7ième victoire consécutive tout en retirant 10 frappeurs sur des prises, en plus de se distinguer à l'offensive pour les siens en produisant 2 points avec un circuit, un double et 2 simples en 5 apparitions.

Denis Chanret a frappé deux simples en trois apparitions. Vic Maisonneuve a compté le seul point des siens avec un circuit, il a en plus frappé 2 doubles. Simon Potvin a subi

la défaite. Les B's ont frappé un total de 13 coups sûrs, tandis que les visiteurs en ont frappé 6.

Dans les autres joutes, les Rochelais de Rockland ont défait les Voltigeurs de Hawkesbury 10 à 6, tandis que les Monties du R.C.M.P. ont continué leur poussée victorieuse en remportant une victoire de 7 à 4 sur les Mets de Grenville.

Les Monties seront au stadium MacAndrew pour 2 heures dimanche prochain pour disputant la victoire à nos portecouleurs, les B's. On sait que les Monties sont les seuls à avoir infligé une défaite à nos portecouleurs et ce au pointage de 3 à 1.

Le pilote, Bernard Lavergne a averti les joueurs de prendre leurs prochains adversaires au sérieux. Aussi, il est rumeurs que nos portecouleurs

seront privés de leur as-artilleur Lucien Chartrand pour cette importante joute de dimanche prochain. L'équipe du Québec doit se rendre au Lac St-Jean pour disputer une joute hors-concours.

LE CLASSEMENT EST COMME SUIVIT:

NOMS	PJ	G	P	Pts	Joutes
Buckingham	9	8	1	16	----
Rockland	9	7	2	14	1
Grenville	9	4	5	8	4
R.C.M.P.	8	3	5	6	4 ½
Plantagenet	9	3	6	6	5
Hawkesbury	8	1	7	2	6 ½

PROCHAINES JOUTES DIMANCHE 27

Grenville vs Hawkesbury.
Rockland vs Plantagenet.
R.C.M.P. vs Buckingham.

Québec scalpe nos B's en 2 occasions

L'équipe Olympique du Québec visitait en fin de semaine dernière notre région immédiate, plus précisément la ville de Buckingham, dans le but de disputer 2 joutes hors-concours à nos portecouleurs, les B's de Buckingham de la ligue de baseball Prescott-Russell. Samedi après-midi dernier, alors que l'on présentait en même temps un tournoi de football, seulement 315 personnes ont cru bon d'assister à un programme double de baseball, en plus de pouvoir admirer une équipe de baseball formée de joueurs étoiles de la province de Québec. Il est regrettable de constater que si un tel événement avait eu lieu à Hull, près de 500 personnes auraient dépensé un montant d'argent seulement pour avoir l'honneur de les voir jouer à Hull. Présentement l'équipe de Buckingham est la seule à posséder une équipe de baseball de bon calibre dans la région de l'Outaouais.

Pour en revenir aux joutes, disons que nos portecouleurs ont subi une véritable raclée de l'équipe du Québec alors que ces derniers ont compté 41 pts, tandis que les B's en comptaient 2. La première joute, Québec l'emporta 17 à 2.

Au cours des 3 premières p-

riodes, aucune des 2 équipes n'avaient réussi à compter mais à la 4e les québécois ont pris une avance de 1-0, grâce à un circuit de Claude Denis Fortier. Nos portecouleurs ont répliqué en comptant 2 points; Aubé se rendit au premier grâce à une erreur du premier but; Lahey fut retiré par une chandelle; Roma Martin (Rockland) frappa un simple; Gaétan Fillion fut retiré sur des prises; Réjean Beauchamp frappa un soit de simple, puis une erreur de l'arrêt-court permit à Aubé et Martin de croiser le marbre.

Puis à la 5e, les visiteurs ont compté à 3 occasions pour prendre une avance de 4-2. Michel Paulhus a frappé un circuit au champ gauche à plus de 400 pieds du marbre, avec un coureur sur les buts. Un autre point a été ajouté par la suite. Par la suite, les visiteurs ont complété le pointage au cours de la 7e, 8e et 9e manche. Yvon Gervais a remporté la victoire, tandis que Yvon Brunet a subi la défaite. Le jeune Brunet de Gatineau a été excellent comme artilleur il a tenté de faire de son mieux contre des professionnels. Pour la 2e joute, les visiteurs ont croisé le marbre 19 fois à la 3e manche pour blanchir les B's 24 à 0.

5e Gala Sportif de Buckingham

Le président du 5ième Gala Sportif de Buckingham, M. Normand MacMillan nous informe que son organisation tente présentement d'approcher le jeune Serge Savard des Canadiens de Montréal, champion mondial et détenteur de la coupe Stanley. En plus, M. MacMillan nous informe qu'il est plus que probable que le dynamique commentateur sportif de Radio-Mutuel, M. Rhéaume (Rocky) Brisebois vienne rehausser cette soirée. De plus, des dispositions ont été prises pour obtenir la présence d'un représentant du club de baseball les Expos de Montréal. On sait que les organisateurs ont déjà obtenu la présence des commentateurs sportifs d'un poste de télévision, en plus de la plupart des commentateurs sportifs des postes de radio de notre région.

Donc, il n'y a pas à dire le mardi 26 août prochain, tous les sportifs ont rendez-vous en la salle des Chevaliers de Colomb de Buckingham. Les billets sont présentement en vente dans nos magasins locaux.

OUVERTURE DE LA PISCINE

Dimanche après-midi, le 22 juin dernier avait lieu l'ouverture officielle de la piscine de Buckingham. A cette occasion on a reçu la visite de plusieurs gens notoires de la ville. La saison aquatique fut bénie par la main de Mgr. Rollin, curé de la paroisse; aussi présents: M. Hugh Lemieux, représentant de la ville de Buckingham; M. Moïse D'Aoust vice-président du Comité de Natation; M. Ulric Bourassa secrétaire-trésorier de ce même comité; M. Raymond Séguin, secrétaire-trésorier du Club de tennis; nous honorait de sa présence M. Horace Gauthier, représentant officiel du club Lions de Buckingham.

Je désire remercier la population de Buckingham de l'intérêt qu'il porte à la natation de l'effort que l'on fait à garder le complexe piscine-tennis sain et éducatif.

LES COURS DE NATATION

Depuis l'ouverture, les jeunes se sont présentés au cours de natation et ont été divisés en différents groupes: A, B, C, D, E, selon leurs aptitudes physiques. Veuillez surveiller un léger changement de l'horaire dans la rotation de ces groupes dû à un réajustement.

J'aimerais avoir la collaboration de toutes les mères de famille ayant des enfants au cours de natation et afin de mieux nous aider, veuillez faire partie du comité de natation. Communiquez avec le responsable pour de plus amples détails. Le programme présenté avant l'ouverture de la piscine est suivi avec certaines restrictions dû à la différence du niveau d'habileté des jeunes. Néanmoins nous avons remarqué une très grande amélioration sur l'effort qu'apportent les jeunes à leurs exercices aquatiques donnant ainsi des résultats plus concluants.

Encouragez fortement vos enfants à travailler à l'obtention de leur certificat. Peut-être nous sera-t-il possible d'y ajouter un grade de la Croix-Rouge, programme en marche en ce moment mais non définitif.

EQUIPE DE NATATION

Il s'avère que l'équipe de natation '69 fera parler d'elle bientôt. Malheureusement encore, des circonstances incompressibles font de ce projet une entreprise délicate. Ceci est dû, soit au manque de volonté des jeunes compétiteurs, au peu d'effort fourni durant la pratique, aux faibles assistances aux entraînements, au trop peu d'encouragement des parents, ou au trop grand nombre d'occupations en ville. Le succès que nous avons remporté l'an dernier même au prix d'une défaite des plus humiliantes, ne devrait pas être oublié, au contraire, on devrait tenter de plus belle de remonter la pente.

Cette année l'équipe sera composée presque entièrement de nouveaux membres. Où sont les compétiteurs '68? Sont-ils des éternels perdants? car la victoire est à ceux qui luttent.

CLUB DE TENNIS

Après une attention des plus difficiles, il sera bientôt possible (d'ici la fin de semaine) de se servir des courts de tennis comme le programme d'avant-saison vous l'a bien décrit, nous nous excusons de ce malencontreux retard dû à une aide réellement très pauvre des organismes d'affaire contactés.

D'ici peu, les membres du club seront contactés et invités à la participation du premier tournoi officiel du club de tennis de Buckingham.

Encouragez-nous à vous encourager!
Jeunes et vieux, soyez présents par votre participation!

Le Sel de la semaine
lundi 28, 22 h 00

Reprise de l'interview
avec Robert de Roquebrune

Restaurant CHUNG'S

Ouvert tous les jours de 4 p.m. à 1 a.m.
Vendredi, samedi de 4 p.m. à 3 a.m.

Commandes pour emporter seulement

986-3518

986-8612

METS CHINOIS

550 PRINCIPALE BUCKINGHAM

Livraison gratuite avec commande de \$3.00 et plus
Commande de moins de \$3.00, livraison: 35¢

Centre de
Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg.
ST-ANDRE-AVELLIN

10 courses au programme
tous les dimanches



Informations: 983-6600 - St-André-Avellin

Fer à Cheval

Ligue Commerciale de Masson

Pointe-Gatineau et Lachute à l'honneur

3 J DEFAIT DUBUC 9-7 ET PASSE SEUL EN PREMIERE POSITION.

perdant a été le meilleur frappeur des siens avec 3 simples, bons pour 3 points.

vent disputer avant la fin de la saison:

L'équipe Rouleau-Loyer de Pointe-Gatineau a surpris l'amateur de fer à cheval en remportant les honneurs de la classe "A" lors du grand tournoi "Labatt" présenté dimanche dernier au parc McAndrew. Les vainqueurs se sont mérités une bourse de \$60,00 ainsi que de magnifiques trophées et écussons offerts par la ligue de fer "Les Rhinolophes". L'équipe d'Yvon Provost-Gilles Mondrie de Gatineau a pris le second rang et a reçu une bourse de \$45,00 plus deux trophées. L'équipe de Buckingham, formée de Jacques Potvin - Rémi Daoust de Buckingham a pris le cinquième rang et ils se sont mérités \$30,00, suivi du duo A. Loyer-Grenier de Hull qui a reçu \$25. Les formations J. Chevalier-J. Poirier de Sorel, et Berthiaume - Rochon de Gatineau ont terminé respectivement en septième et huitième position et chacune des équipes a accepté une bourse de \$20,00. Dans la classe "B", ce sont les frères Dumoulin de Lachute qui ont remporté les grands honneurs pour se mériter une bourse de \$25,00 ainsi que deux trophées et écussons. L'équipe locale formée de Pi-

erre Boileau-Richard Nixon, 2 ex-juniors, a impressionné les connaisseurs en s'accaparant de la deuxième position pour se mériter une bourse de \$20, et deux trophées. Deux autres anciens juniors, Normand Fierfield et Carl Yank, finalistes dans la classe "C" à Brownsburgh, ont pris la huitième position et ont reçu \$10. Parmi les joueurs et spectateurs présents, on remarquait M. Jacques Bricault de Cowansville, président de l'Association de fer du Québec, M. Léo Brasseau de Gatineau, vice-président, M. Fernand Thibault de Sorel, secrétaire-trésorier, et ainsi que M. Jack Adams, représentant au Canada de l'American Horseshoe pitchers' Association of America. Plus de 40 équipes venant de tous les coins de la belle province et de l'est de l'Ontario ont participé à ce grand tournoi de fer. Immédiatement après la ronde finale; tous les joueurs ainsi que les membres de leur famille se sont réunis à l'hôtel Windsor où avait lieu la présentation des bourses et trophées. Un succulent buffet froid, préparé et servi par les parents et amies des joueurs locaux, a précédé la remise des prix. Les directeurs du tournoi désirent remercier sincèrement Mme Chalut, présidente de la Brasserie Labatt pour le district et M. L. Malette propriétaire de l'hôtel Windsor pour leur aide financière apportée lors de ce tournoi.

Les gars des 3 J ont surpris les électriciens du Dubuc mercredi soir dernier, en leur infligeant une défaite de 9-7, passant seuls en première position; un point en avant de ces derniers.

Claude Charlebois et Jean-Claude Charron ont dirigé l'offensive des gagnants en produisant un total de quatre points. Charlebois a fait produire 2 points avec 2 simples, tandis que Charron a frappé un double pour produire 2 points. Jacques Chartrand a remporté la victoire. Marc D'Aoust le lanceur

POMPIERS ECRASENT LEMAC 22 A 6.

Les pompiers ont démontré qu'ils étaient de sérieux candidats au championnat de la saison régulière, mardi soir dernier, en remportant une écrasante victoire de 22 à 6 sur les gars du Lemac-Fina.

Jacques Lafrance et Paul Lanthier ont fait produire un total de 9 points pour diriger l'offensive des vainqueurs. Lafrance a fait produire 5 points avec un double et 2 simples, tandis que Lanthier en a fait produire 4 avec un double et 2 simples. Michel Lyons a remporté la victoire. Romuald Bédard a été le meilleur des perdants avec un double et un simple bon pour 2 points. Jean Cadieux a subi la défaite.

Lundi 21 - 3 J vs Lemac, Mardi 22 - Lemac vs Pompiers, Merc. 23 - Pompiers vs Dubuc, Lundi 28 - Pompiers vs Dubuc, Mardi 29 - Pompiers vs 3 J, Jeudi 31 - Pompiers vs Dubuc.

Il semble que l'équipe des Pompiers est la plus favorisée pour le championnat; mais ils doivent affronter le Dubuc en trois occasions. En trois rencontres antérieures, chaque équipe a une victoire et l'autre a été nulle. Les 2 autres joutes à disputer pour les Pompiers sont contre: Lemac-Fina et les 3 J. Donc, quoi de mieux pour une course au championnat?

LEMAC REJOINT POMPIERS, TANDIS QUE 3 J CONSOLIDE SA POSITION EN PREMIERE.

3 J = 8 LEMAC = 8

Une poussée de 4 points des 3 J au début de la 6e manche a permis à ces derniers de faire match nul 8 à 8, lundi soir dernier. Les gars du Lemac-Fina possédaient alors une avance de 8 à 4.

Par ce match nul, les 3 J ont ajouté un point à leur classement de la première position tandis que Lemac en profitait, pour rejoindre les Pompiers en 3e position.

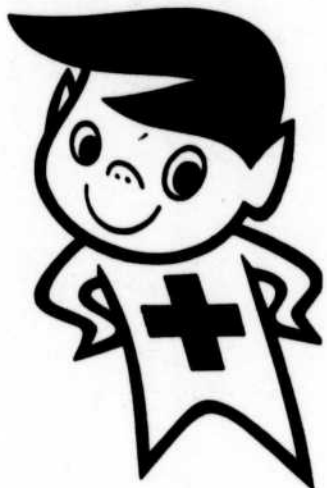
Jacques Chartrand lançait pour les 3 J, tandis que Gilles Leduc lançait pour Lemac-Fina. Claude Charlebois et Paul Boisvert ont dirigé l'offensive des 3 J avec chacun 3 simples. Lucien Gosselin a été le meilleur frappeur avec trois simples.

QUOI DE MIEUX POUR UNE COURSE AU CHAMPIONNAT?

Les amateurs de la ligue Commerciale de balle molle de Masson assisteront semblait-il à une lutte à 3 pour le championnat de la saison régulière. En effet, les 3 J, Dubuc, et les Pompiers se feront une chaude lutte pour le trophée Dow. Présentement le classement est le suivant:

NOMS	PJ	G	P	N	Pts.
3 J	16	8	7	1	17
Dubuc	15	7	6	2	16
Pompiers	13	6	5	2	14
Lemac	16	6	9	1	13

MAINTENANT voici les joutes à reprendre que les équipes doi-



ils sont fous ces humains!

il y aura des équipes de HULL, de GATINEAU, de ROCKLAND et de toute LA REGION.

Je suis prêt

3^e TOURNOI ANNUEL de Balle Molle CALIBRE JUNIOR

organisé par le Club 35 de Masson

Ecole St-JEAN de Brébeuf - 1^{er}-2-3 août - MASSON

16 ÉQUIPES PARTICIPANTES

Il faut inscrire son équipe avant le 25 juillet s'adresser à:

Claude Charlebois - 986-2020

ou Jacques Chartrand - 986-5050

Prix:

CHAMPIONS : \$150.00 + trophée du Club 35

FINALISTES : \$50.00 + trophée du Club 35

plusieurs trophées individuels

il y aura un kiosque restaurant

Bienvenue à tous.

MARC CHARTRAND

Le Montréal-Matin et l'Equipe du Québec

Dans son édition de lundi le 21 juillet, le Montréal-Matin publie en grande manchette un reportage de deux joutes disputées à Buckingham samedi dernier, mettant aux prises l'équipe de baseball du Québec et les B's de Buckingham. Dans une autre page sous la rubrique "Baseball éclair" on parle également de ces deux joutes. Ces deux reportages sont signés par François Ferland, rédacteur sportif du Montréal-Matin. Précisons également que M. Ferland est publiciste attiré de l'équipe de baseball du Québec.

Or plusieurs joueurs et citoyens de Buckingham nous ont souligné que ces deux reportages étaient loin d'être favorables à l'équipe locale et étaient de la très mauvaise publicité, pour la ville de Buckingham. Après avoir lu personnellement ces deux reportages et à titre de directeur de l'équipe de baseball de Buckingham, je tiens à faire la mise au point suivante:

Bien avant le programme double de samedi dernier à Buckingham, nous savions que l'équipe du Québec était beaucoup supérieure à notre équipe locale. Or les deux joutes de samedi dernier sont venues prou-

ver ce que nous savions à l'avance. De plus nous admettons que l'équipe locale a fait piètre figure à la fin de la première joute et au début de la 2e joute. Cependant ce que nous n'admettons pas c'est que M. Ferland tente de prouver la supériorité de l'équipe du Québec en minimisant le calibre de jeu offert.

Nous nous demandons ce qui serait arrivé si l'équipe du Québec avait joué contre ces propres lanceurs, ou si encore, les B's avaient pu utiliser leur lanceur régulier Lucien Chartrand? L'équipe du Québec a été formée à la suite d'une sélection de joueurs à travers toute la province, alors que l'équipe de Buckingham, à l'exception de quelques lanceurs, était composée entièrement de joueurs de Buckingham, une ville d'environ 7,800 âmes.

M. Ferland parle d'une petite ville de 7,000 âmes, du stade qui n'est pas récent et qui ne contient qu'environ 1,000 personnes, du système d'éclairage inadéquat pour les joutes du soir. Tout ça c'est vrai: Mais M. Ferland aurait pu, à notre avis, dans ses observa-

tions, dire que pour une petite ville de 7,000 âmes, nous étions très bien organisés. En effet combien de municipalités du Québec n'ont pas ce que nous avons à Buckingham. Je le répète: on ne prouve pas la supériorité d'une équipe en abaissant l'autre.

M. Ferland il est vrai, est un rédacteur sportif du Montréal-Matin, mais à titre de publiciste de l'équipe du Québec qui est financée par le gouvernement du Québec, il a perdu une belle occasion de faire connaître la belle province. Aussi, nous désirons protester énergiquement auprès du gouvernement du Québec au sujet des reportages de M. Ferland.

Nous protestons également, auprès de Montréal-Matin pour ce piètre reportage. C'est malheureux car ce journal compte plusieurs lecteurs dans Buckingham et la région.

Par ailleurs nous dégageons les directeurs de l'équipe du Québec de toute responsabilité en marge de ces reportages et nous offrons à tous les membres de l'équipe, nos meilleurs vœux de succès lors des prochains jeux olympiques qui auront lieu à Halifax du 14 au 25 août.



Samedi dernier la ville de Buckingham recevait la visite de l'équipe de baseball olympique du Québec qui représentera la belle province aux prochains jeux olympiques. A cette occasion la ville a offert une réception civique aux visiteurs. Nous voyons ici M. Raymond Bélec, administrateur de l'équipe du Québec, signant le livre d'or de la ville en présence du maire Roger Daoust, de M. André Pratte, instructeur, des échecs vins Champagne, Thibeault et des membres de l'équipe du Québec.

Photo Studio Gleason.

Prévenir les épidémies

En cette période de vacances, le Service de l'épidémiologie du ministère de la Santé du Québec désire rappeler à la population, certaines règles élémentaires d'hygiène, afin que ces jours de repos et de détente ne risquent pas d'être gâchés par une maladie qui aurait pu facilement être prévenue.

Fondé par le Dr. A.-R. Foley en 1931 à l'époque des grandes épidémies, le Service de l'épidémiologie est maintenant sous la direction du docteur Gérard Martineau. Une des nombreuses fonctions de ce service est de surveiller et de combattre les maladies infectieuses en collaboration principalement avec les Services de santé et des Unités sanitaires du Québec.

Grâce à la vaccination, à l'amélioration des conditions sanitaires du milieu, au traitement de l'eau de consommation et à la pasteurisation du lait, on n'entend plus parler aujourd'hui de poliomyélite, de diphtérie, de variole et que rarement de typhoïde. Malgré les progrès de la science, il reste cependant beaucoup de maladies infectieuses contre lesquelles il n'existe pas de moyen particuliers de prévention; heureusement, plusieurs d'entre elles peuvent être évitées par la pratique de règles élémentaires d'hygiène et par la mise en application de mesures fort simples.

Ainsi par exemple, la plupart des intoxications alimentaires pourraient être évitées, si, d'une part, les personnes qui préparent les aliments étaient indemnes de toutes infections, et en particulier de maux de gorge et de plaies cutanées et si, d'autre part, on prenait soin de placer et de conserver au réfrigérateur les aliments qui ne doivent pas être consommés immédiatement. Il faut mentionner également qu'on éliminerait les risques de trichinose, si on faisait cuire suffisamment la viande, surtout celle du porc et des animaux sauvages. Est-il nécessaire de rappeler qu'on ne doit pas boire d'eau dont la qualité est inconnue ou douteuse, à moins de la faire bouillir au préalable? Enfin, il n'y a pas de raison pour que l'on n'exige pas du lait pasteurisé partout;

Parlons baseball avec O'keefe

On n'aime bien que ce qu'on connaît... C'est ce qui donne toute sa valeur pour les amateurs à une très intéressante brochure sur le baseball que vient de publier la Brasserie O'Keefe, commanditaire de baseball à la télévision.

M. John McHale, président du Club des Expos de Montréal, à qui a été remis l'un des premiers exemplaires de "Parlons Baseball", s'est déclaré enthousiasmé de l'initiative de la Brasserie O'Keefe qui offre aux amateurs de baseball l'occasion de suivre les parties avec plus d'intérêt encore.

En effet, "Parlons Baseball", qui débute par l'histoire du baseball à Montréal, décrit également la technique du jeu, l'équipement et la façon de marquer une partie et donne une foule de renseignements sur le jeu en général et les Expos de Montréal en particulier. Enfin, ce qui est certainement une première pour une publication de ce genre - on trouve dans "Parlons Baseball" un lexique, permettant de le parler en français. Ainsi, veut-on parler d'un "shoe string catch", on



dira désormais le "vol-au-sol". Le "pop fly" devient "la chandelle" et le frappeur qui effectue un "squeeze play" réalise un "risque-tout".

Lors de la partie des Expos contre Pittsburgh, jeudi soir, le 17 juillet prochain, la Brasserie O'Keefe distribuera "Parlons Baseball" aux amateurs adultes qui se rendront au Parc Jarry. En outre, tous ceux qui désirent un exemplaire gratuit, peuvent s'en procurer un en écrivant au Service de la Promotion des Ventes, La Brasserie O'Keefe du Québec Limitée, 990 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 101, P.Q.



Ici nous voyons l'instructeur des B's de Buckingham signant le livre d'or de la ville en présence du maire Roger Daoust et de quelques membres de l'équipe locale.

Photo Studio Gleason.

Centre de Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg.



Bob, propriété de Anne O'Dwyer conduit par André Jean Boyer Temps: 2.18 1/4.



Philippe Laframboise a conduit son cheval Nancy Van à la victoire dimanche au centre de courses de chevaux de la Petite-Nation. Temps: 2.15 1/4.

LES ANNONCES CLASSÉES DU BULLETIN

Toutes les annonces classées
sont payables avant publication

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel. Avec cadre: \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: 50¢ de plus
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.



Mme Léo Larocque et ses enfants désirent remercier les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léo Larocque survenu le 8 juin 1969, soit par offrandes de messes, de fleurs, télégrammes, messages de condoléances, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

MAISON A VENDRE

A vendre, chalet meublé situé sur le Lac Simon, Route asphaltée. Trois chambres à coucher, salon, cuisine, véranda. Prix raisonnable. Tél. 985-2721, Thurso. (22 J.A.C.)

Chalet d'été à vendre, meublé, sur la rivière La Blanche, appartenant à M. James McDonnell. Endroit idéal pour le repos. Pour plus amples renseignements s'adresser personnellement à M. Eymard Daoust, chemin Mayo à Buckingham. (26-10-17)

Maison à vendre, 166 rue Sherbrooke, Buckingham, 4 chambres à coucher. Finition en briques. Tél. 986-3853. (26-10-17-24)

Maison à vendre, 128 Lamenais, Buckingham, Tél. 986-5707, après 7 heures. (10-17-24)

Bungalow à vendre à Thurso, neuf, près du terrain de Golf. 985-2969. (10-17-24)

A vendre: Camp meublé, au Lac Bigelow à Notre-Dame du Laus. Electricité, eau chaude. Tél. 986-5352 - Bureau ou 986-5738 - Résidence. (13-j.a.c.)

LOGIS A LOUER

Maison moderne à louer: 3 chambres à coucher. Grand salon, grande cuisine, salle de bain complète, Tapis mur à mur, garage, grand terrain. S'adresser à 85 Chemin du Quai, après 7 hres p.m. (Masson). (17-24)

Chambre à louer, disponible le 1er septembre: Garde-malade, ou institutrice de préférence. Tél. 986-5488. (17-24)

Appartement à louer, près de l'école polyvalente. Tél. 986-3589. (24)

Logis à louer pour couple (sous-sol). Tél. 986-5015. (24)

Chambres à louer avec déjeuner si désiré. Endroit tranquille près de la polyvalente. Excellentes pour professeurs (hommes). Tél. 986-5928. (24-31)

Logis à louer, chauffé, éclairé, 2 chambres à coucher. 808 rue Principale, 986-8308. (24-31)

DIVERS A VENDRE

A vendre, camp et grande cabine au Lac Donaldson, tous deux meublés, 5 milles de Buckingham, \$8,000, pas d'hydropothèque. S'adresser à 140 rue Bridge, Buckingham. Tél. 986-3184. (17-24)

Une auto à vendre: Cougar 67, en bon état, toute équipée. Tél. 986-8367. (17-24)

A vendre: Carpettes en nylon, 24' x 12', casier pour livres, ensemble de lit, poêle électrique \$25. S'adresser à 165, rue Albert, Buckingham. (24)

A vendre: Livres d'école du collège Lafortune à Ottawa. Tél. 986-3297. (24)

A vendre: Piano 75 - bureau antique, divan, table ronde de cuisine avec chaises, lit de bébé avec coussins, lampes de plancher, bureau avec chaise, draperies de longue durée 42 x 66, vêtements de filles, été-hiver, 3 à 5 ans, canapé et chaise style Provençal français, radio et tourne-disque. Tél. 986-3591. (24)

Autel portatif pour enfant avec accessoires et vêtements liturgiques, aussi paire de raquettes rondes. Le tout en bon état. Tél. 986-3420. (24)

Magnifique lot à vendre: 100' x 120', rue Glendale. Prix \$1900. S'adresser à E.R.CO., Dept. du Personnel, 986-3366. (24-31-7-14)

A vendre, une basinettes de 54" en bois verni, très bonne condition, avec matelas recouvert de plastique. Aussi poêle à gaz très propre. Tél. 766-2359, N.-D. de la Salette. (24)

LES CONSOMMATEURS de la localité rurale de Thurso ont besoin d'Epices, Médecines, Saveurs, Cosmétiques, etc. Commencez votre commerce profitable avec les fameux Produits Rawleigh. Ecrire à Rawleigh Dept. G - 496-401, 4005 rue Richelieu, Montréal 207, Qué.

Bingo des Dynamiques

Théâtre Buckingham
Partie gratuite de \$10.00
15 parties à \$10.00
5 " " 20.00
1 jackpot de \$800.00 (49 nos)
1 jackpot de \$625.00 (54 nos)
Partie moitié/moitié

MARDI

29 JUILLET 1969

8.00 P.M.



AVON

recherche représentante pour les régions de Buckingham et et Plaisance...
Madame, voici votre chance de vous faire des revenus substantiels intéressants....

Appelez frais virés: 684-6600
Mme G. Bordeleau
C.P. 126 - Aylmer, Québec.

Menuiserie Charette

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE BETON OU DE MENUISERIE
CONSULTEZ NOS PRIX

986-2411
136 Churchill
Buckingham

Démolirait bâtisses ou constructions pour la valeur des matériaux seulement. 986-8033. (24-31-7-14-21-28-4-11)

On demande: - Homme sobre, honnête et responsable com concierge et garde-chasse pour club privé de chasse et pêche, (District de Ripon et Papineauville). Maison chauffée avec 4 chambres à coucher et téléphone. Salaire et autres bénéfices. Emploi à l'année assuré. Ecrire en spécifiant qualifications et expérience s'il y a lieu, à T.F.G.C. Boite postale 30, Buckingham. (17-24)

BINGO

Tous les lundis soir à 8 hres

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

MASSON, QUE.

15 PARTIES RÉG. .. \$10.00
5 PARTIES SPÉ. .. 15.00
GROS LOT (54 nos) \$700.00
GROS LOT (55 nos) \$1100.00
PARTIE MOITIÉ/MOITIÉ
PARTIE GRATUITE \$10.



Papineauville
Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

La cour à bois la plus complète de la région"

427-6264

Où vous obtenez mieux en payant moins"

BOIS

Matériaux de construction quincaillerie et outils

Nouvelles salées

NOTRE PETIT GRAIN DE SEL POUR UN ÉTÉ 1969 DES PLUS AGREABLES:.....

Il semble qu'on ait plus souvent mal aux pieds durant l'été qu'en toute autre saison. Prenez un bain de pieds dans de l'eau tiède additionnée d'un peu de sel - vous verrez comme cela détend! Lisez un livre ou faites vous les ongles, et au bout de 10 à 15 minutes vous verrez que vous vous sentirez beaucoup mieux.

Prenez un verre de citronnade glacée et sucrée, ajoutez-y une ou deux pincées de sel et vous aurez une excellente boisson pour l'été.

Vous savez peut-être plus souvent des taches de transpiration sur vos vêtements durant l'été; pour enlever ces taches, faites tremper les vêtements dans de l'eau froide salée avant de les laver.

Vous voulez savoir comment vous débarrasser des fourmis dans votre maison? Vous n'avez qu'à saupoudrer un peu de sel sur le plancher de la cuisine, le long des plinthes, dans les coins et sur les dessus de comptoirs.

Les bons cuisiniers savent qu'une ou deux pincées de sel rehaussent la saveur naturelle de tous les plats, celle d'un bifteck et même celle d'un soufflé... donc mesdames, assaisonnez les aliments encore plus durant les mois d'été! Vous pouvez ainsi relever le goût des tomates, du maïs, des radis, d'autres légumes appétissants et même des melons, croyez-le ou non.

REVENUS A TEMPS PARTIEL

Remplir et recueillir l'argent de machines distributrices, nouveau genre, et de haute qualité dans votre région. Pas de vente. Pour vous qualifier, vous devez avoir une auto, références, \$600. à \$2,900. de comptant. 7 à 12 heures par semaine qui peuvent vous rapporter un excellent revenu mensuel. Encore plus à plein temps. Pour un interview personnel, écrire à: Canapenn Distributing Ltd. 302 Ave. Ouellette, Windsor, Ont. Inclure votre numéro de téléphone.

FERMÉ DU 27 JUILLET AU 4 AOÛT

Nettoyeurs

Town & Country

Cleaners Regd.

L. POTVIN, PROP
RUE ST-JOSEPH - BUCKINGHAM

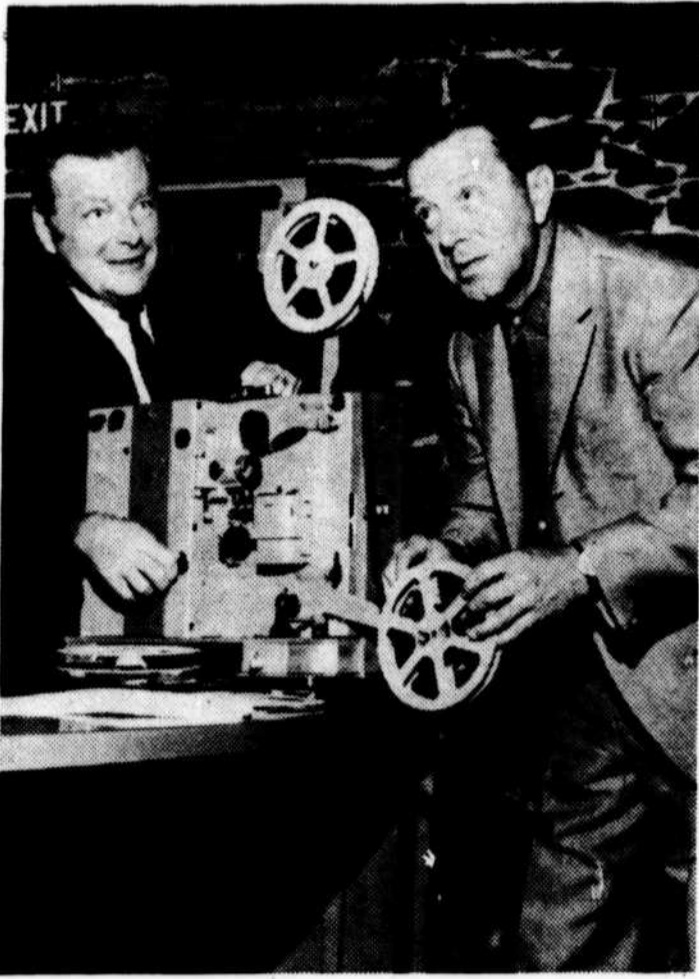
986-2811

Lots à vendre

Nouvelle subdivision dans le Quartier Ouest de la Ville de Buckingham.

Pour information:

ULYSSE TREMBLAY & FILS LTEE
986-3808 (1 mai-j.a.c.) Buckingham



C'EST TOUT UN NUMERO! - Maurice Legault, vice-président de la Brasserie Labatt Limitée, et Olivier Guimond présentent une des 52 personnes extraordinaires que connaîtra le public lors de la nouvelle campagne de publicité pour la 50... qui ne sera pas de la publicité!

Labatt recherche 52 personnes

ETES-VOUS UNE DES 52 PERSONNES EXTRAORDINAIRES, MAIS MECONNUES, QUE LABATT RECHERCHE?

M. Maurice Legault, de la Brasserie Labatt Limitée, vient de communiquer une nouvelle idée qui va en étonner plus d'un, et qui fera plaisir à bon nombre de téléspectateurs. C'est l'annonce d'une "grande première mondiale" dans le milieu de la publicité.

De concert avec son agence, BCP Publicité Ltée, Labatt tour nera en effet, cette année, 52 commerciaux DIFFERENTS. Des commerciaux "qui n'en sont pas" et qui ne passeront qu'une seule fois au petit écran!

Parlant de la fameuse formule "Y en aura pas de commercial", M. Legault commentait: "Nous avons voulu cette année aller encore plus loin et offrir notre temps commercial à la TV à des hommes et des femmes du Québec qui sortent du paquet" et qui méritent d'être connus du grand public." Pour notre part, nous pensons que la 50 peut effectivement se passer de publicité tapageuse.

Une équipe de chercheurs fait actuellement le tour de la Belle Province pour découvrir des Québécois qui se distinguent dans les sciences, les arts, les sports, les recherches, etc. Des gens exceptionnels, que l'on ne connaît pas, ou mal, et qui, pourtant, méritent l'admiration de tous. Olivier Guimond, avec son humour habituel, nous présentera chaque semaine une de ces découvertes.

L'équipe de BCP Publicité, qui a déjà créé la campagne à succès "Lui, y connaît ça!", a en cette idée originale, encore jamais exploitée, nulle part au monde.

Si vous estimez que vous êtes une personne qui "sort du paquet", ou si vous connaissez dans votre entourage quelqu'un d'extraordinaire, téléphonez à M. Gilles Elie, à 878-1771. L'agence BCP entrera en communication avec vous (ou avec la personne dont vous aurez donné le nom). Et elle fera connaître au grand public, s'il y a lieu, les talents et les mérites d'un autre Québécois remarquable.

mettez-y du plaisant

LE TRAITEMENT DES PLANTES BULBEUSES

Vers cette époque-ci de l'année, le feuillage des tulipes est généralement en train de mourir. Ce qui veut dire que les bulbes sont pratiquement au repos et qu'ils sont gorgés de réserves en vue de la floraison du printemps prochain. C'est le temps de les arracher, de les faire sécher et de les entreposer dans un local convenable, c'est-à-dire dans un endroit assez sec, le plus frais possible, et pas trop éclairé.

Il n'est pas nécessaire d'arracher ainsi les bulbes de tulipes chaque année. En réalité, l'obligation ne s'en fait sentir que tous les quatre ou cinq ans, ou bien quand la floraison n'est plus satisfaisante.

Si, par ailleurs, on veut arracher les tulipes plus tôt pour la plantation des annuelles, on ne devrait pas le faire avant que les feuillés du sommet de la plante n'aient commencé à jaunir ou à roussir. On les arrache alors le plus délicatement possible et on les transplante, de façon assez serrée, dans un coin convenable du jardin d'où on pourra les retirer et les entreposer dès que le feuillage sera complètement desséché.

Les capsules de graines doivent toujours être enlevées dès que les fleurs se fanent afin d'économiser les réserves nutritives des plantes en faveur des bulbes qui doivent en recevoir le plus possible pour la floraison de l'année suivante.

La coupe du feuillage, effectuée immédiatement après la floraison des tulipes et des autres plantes bulbeuses également, n'est ni à conseiller, ni à faire parce que justement on nuit à l'accumulation de réserves nutritives dans les bulbes, à leur meilleur développement, et conséquemment, à leur vigueur.

La division et la replantation des bulbes de narcisse sont soumises à peu près aux mêmes règles, sauf que ces plantes peuvent demeurer beaucoup plus longtemps au même endroit sans qu'il y ait besoin de les déranger: ils peuvent durer jusqu'à quinze ans et même 20 ans, si l'on a soin d'engraisser le sol régulièrement. On peut toutefois être forcé de les arracher

et de les disposer d'une autre façon quand ils ont prêté d'importance ou qu'on est un peu fatigué de leur actuelle disposition.

Toutes les fois qu'on doit pratiquer une telle opération, il importe de bien examiner le feuillage ainsi que les bulbes, et d'éliminer toutes les plantes qui manifestent des signes de maladie. Comme le sol est contaminé par certaines maladies, tel le "feu des tulipes" par exemple, il est parfois nécessaire de changer l'emplacement de ces bulbes pour les remplacer par d'autres espèces non sujettes à la même ou aux mêmes maladies. On pourra y



Monsieur le commerçant,
Je veux bien vous encourager,
Monsieur le commerçant,
Votre commerce, je le veux florissant,
Monsieur le commerçant,
J'aimerais bien chez-vous m'arrêter,
Monsieur le commerçant,
Mon temps, comme le vôtre, est précieux,
Monsieur le commerçant,
Devant votre porte souvent je passe,
Monsieur le commerçant,
Vous aimeriez me voir entrer,
Monsieur le commerçant,
Dites-moi ce que vous m'offrez,
Monsieur le commerçant,
Lorsque je saurai avant d'entrer,
Monsieur le commerçant,
Que vous avez ce que je désire,
Monsieur le commerçant,
Chez-vous, avec un sourire, j'entrerais,
Monsieur le commerçant,
Faites comme d'autres où je vais,
Monsieur le commerçant,
Annoncez souvent votre marchandise,
Monsieur le commerçant,
Un peu d'argent pour la publicité,
Monsieur le commerçant,
Est un placement bien effectué,
Monsieur le commerçant,
Je veux bien vous aider,
Monsieur le commerçant,
Votre commerce, je le veux florissant.
Monsieur le commerçant,
Pensez-y, et pensez-y bien...

ramener les tulipes après trois ou quatre ans, temps durant lequel la maladie devrait normalement disparaître. Inutile de préciser qu'on ne doit planter dans son jardin que des bulbes sains.

On se demande souvent ce dont souffrent les jacinthes que l'on a planté il y a deux ou trois ans. La réponse est que les fleurs ne sont magnifiques que l'année qui suit leur plantation. Rien à faire, si l'on y tient, que de replanter chaque année de nouveaux bulbes.

Les glaïeuls sont parmi les plantes bulbeuses les plus populaires, mais ils ne sont malheureusement pas rustiques. Si l'on veut en obtenir les meilleurs résultats qui soient, il faut, surtout à ce temps-ci de l'année, les débarrasser de leurs thrips, les insectes les plus spécifiques aux glaïeuls et ceux qui leur font habituellement les plus grands dommages.

Le malathion 50-E est fortement recommandé contre ces insectes et doit être utilisé comme prescrit par son fabricant. On fera donc bien de lire attentivement, sur le contenant, toutes les instructions qui s'y trouvent et de les suivre ensuite à la lettre.

Stephen Vincent, agronome, Comité interministériel d'embellissement du Québec.

JOURNEE DES LIONS

MERCREDI LE 30 JUILLET

SUR LA RUE PRINCIPALE A BUCKINGHAM

VENEZ EN FOULE

LA DANSE COMMENCE A 8 HRES P.M.

Tirage d'un prix de \$500.00

Jeux de toutes sortes

Orchestre et danse - Rafraichissements

Supportez notre foyer d'hébergement et de nursing.

